

N° 810 — 4 F  
DU 18 JANV. AU 24 JANV. 79

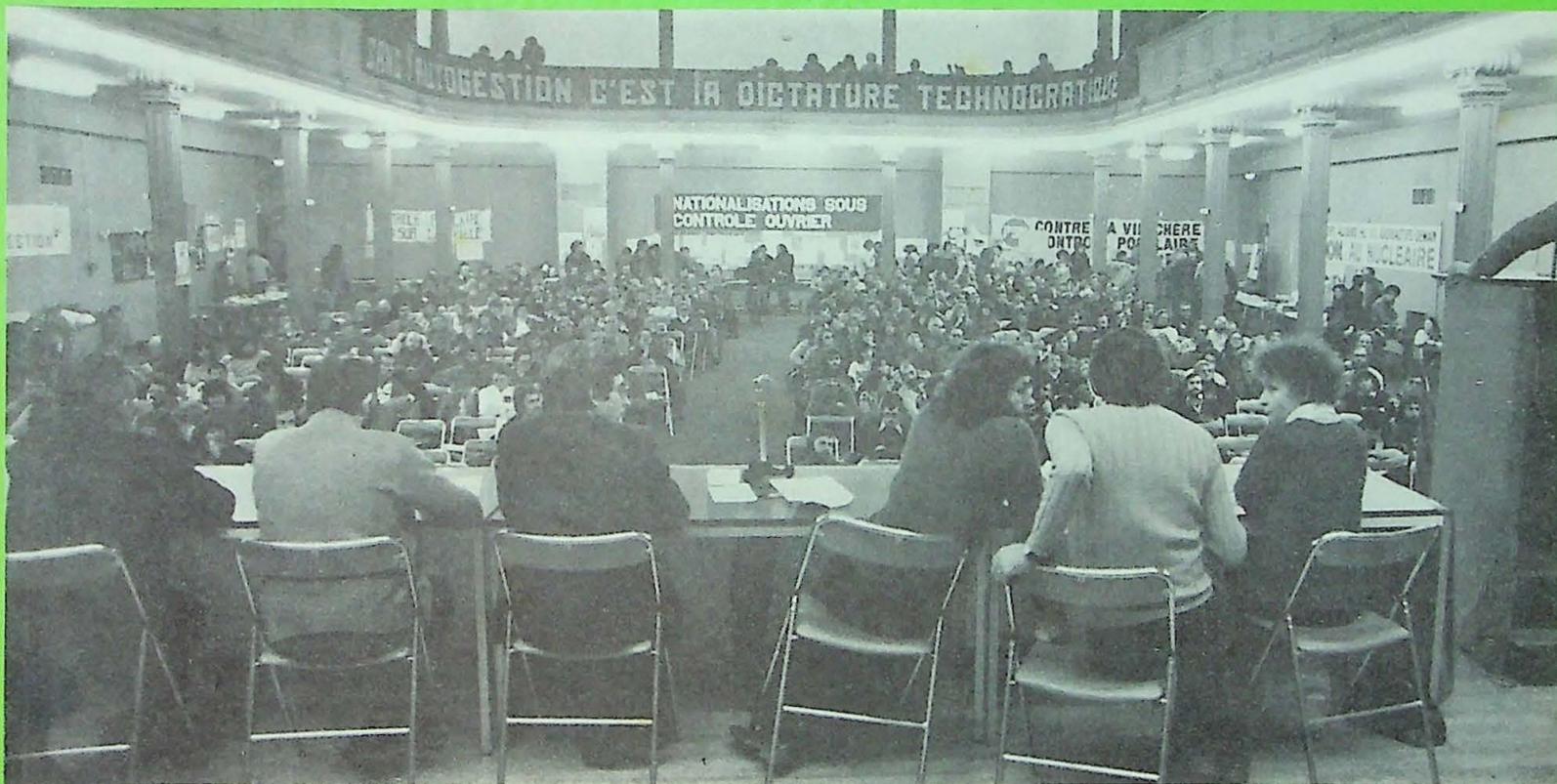
**NOUVELLE ÉDITION**

HEBDOMADAIRE  
DU PARTI  
SOCIALISTE  
UNIFIÉ

**PSU**

# tribune socialiste

L'IRAN  
SUR LE FIL  
DU RASOIR



**XI<sup>e</sup> CONGRES  
DU P.S.U.**

**POUR UNE GAUCHE  
DIFFERENTE**

**CREDIT PHOTO :** P. 1 : photo Gamma ; photo Ph. Dautard ; P. 9 : photo Gamma ; P. 11 : photo Gamma ; P. 12 : photo Gamma ; P. 13 : D.R. ; P. 14 : photo D. Maillac ; P. 15 : dessin de Enki Bilal (« le futur est en marche », éd. Encre) ;

**VIVRE AU PAYS**

Le combat socialiste, bi-mensuel du P.S.U.-Bretagne devient **Vivre au pays - Le combat socialiste**, et paraîtra désormais sur 16 pages tous les mois (3 F). Le premier numéro de la nouvelle formule se présente comme un coup d'essai, ouvert à toutes les suggestions. Au sommaire, notamment, un dossier sur le cinéma en Bretagne.

Pour s'abonner, s'adresser 3, rue de Quinquaine, 29000 Saint-Brieuc. 30 F pour un an. Soutien : à partir de 35 F. C.C.P. Le combat socialiste 2238-02 Rennes.

**LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE REpond A PEYREFITTE**

Dans une « lettre ouverte » à A. Peyrefitte, le syndicat de la magistrature a vivement protesté contre les récentes déclarations du chef de l'Etat et

du Garde des Sceaux. Une lettre que leurs auteurs ont voulu « brève, mais forte dans son ton ». Brève, elle l'est. Trop sans doute quand on sait qu'elle prétend être une première réponse à la série de six articles publiés par le ministre de la Justice dans **Le Monde** sur les causes du « mal judiciaire ». Quant au ton de la lettre il va bien au-delà du simple persiflage. La prose de Peyrefitte est qualifiée « d'exercice d'académicien ou de normalien ». Rendez-vous est donné par le syndicat de la magistrature à plus tard : au 30 janvier très exactement, date du débat des « Dossiers de l'écran » sur le « mal judiciaire ». A cette occasion, les magistrats s'exprimeront plus longuement dans la presse.

**OBJECTEURS ET RENVOYEURS : SERIE DE PROCES A LYON**

Le 18 janvier prochain, la 6<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon est « réquisitionnée » pour une série de procès contre des antimilitaristes qui ont exprimé leurs opinions d'une manière ou d'une autre. Parmi ceux-ci :

Benoit Petit et Michel Rougé, objecteurs de conscience prévenus de désertion ; Gérard Da-

nière, qui a renvoyé son livret militaire il y a deux ans en solidarité avec les paysans du Larzac et qui demande le statut d'objecteur.

Depuis plus d'un an s'est déclenchée une vague de procès qui réprime les objecteurs : 300 insoumis à l'Office National des Forêts sont passés en correctionnelle... et il reste du pain sur la planche si le gouvernement entend poursuivre les 2 800 objecteurs insoumis à l'O.N.F. De même, 200 parmi les 3 000 renvoyeurs de livrets militaires ont comparu devant les tribunaux.

Sur les 300 procès, aucune ligne directrice n'apparaît dans le choix des inculpés. Quatre personnes ayant fait une demande collective de statut ont été convoqués à plusieurs mois d'écart. Peut-on encore parler d'égalité devant la loi ?

Quant aux condamnations,

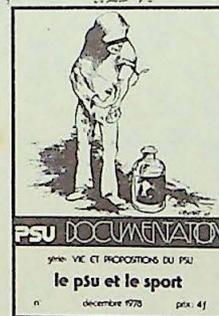
elles s'échelonnent de la relaxe à quelques mois de prison ferme. Peut-on encore parler d'égalité devant la justice ?

Le 18 janvier, ce ne sont pas trois individus isolés qui seront cités mais l'attitude collective des 2 800 objecteurs et des 3 000 renvoyeurs de livrets militaires qui sera jugée encore une fois. La cérémonie aura lieu l'après-midi à la 6<sup>e</sup> Chambre correctionnelle au Palais de Justice à St-Jean (Lyon 5<sup>e</sup>).

Soutien financier : s'adresser à Louis Duvert, C.C.P. 21 45 99 H Lyon.

Le même jour, à 20 h 30, 68, rue Sachais, Lyon 7<sup>e</sup>, discussion et information sur le fonctionnement de la justice, à partir de l'expérience de l'après-midi et d'autres témoignages.

Lettres et télégrammes peuvent être envoyés au Président de la 6<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, Palais de Justice, Lyon 5<sup>e</sup>.



**PSU DOCUMENTATION DISPONIBLES**

PSU DOCUMENTATION... disponibles	Prix
N° 22/23	
Sur le Mouvement Politique de masse	2,00 F
24/25	
La police dans la lutte des classes	2,00 F
27/28	
La crise du système monétaire capitaliste	2,00 F
49	
Le recrutement	1,00 F
52/53/54	
Quand les patrons	3,00 F
56/57	
Sionisme et Libération	4,00 F
58 à 91	
Une section P.S.U.	4,00 F
98/99	
Le syndicalisme à l'école	4,00 F
106/107	
Le P.S.U. (dossier d'accueil)	4,00 F
110	
Comment battre la droite	2,00 F
111/112	
Militier à l'Université	4,00 F
113/114/115	
Les Chrétiens	6,00 F
116/117/118	
Electronucléaire, le P.S.U. accuse	6,00 F
119	
Parti Socialiste Social Démocratie...	
et Socialisme	2,00 F
120/121/122	
Les couches sociales à la campagne	6,00 F
123/124	
Le Fédération P.S.U. du Tarn-et-Garonne	4,00 F
125/126/127	
Nationalisations et autogestion	6,00 F
128	
La formation dans les fédés P.S.U.	4,00 F
129	
La terre outil de travail ou marchandise	4,00 F
130	
La France au hit-parade des inégalités	4,00 F
131	
La forêt malade du profit	4,00 F
132	
Le P.S.U. face à la crise de la gauche	4,00 F
133	
Etre femme au P.S.U.	4,00 F
<b>Vient de paraître :</b>	
134	
Les villes nouvelles en faillite	5,00 F
135	
La crise, une analyse	5,00 F
136	
Le P.S.U. et le sport	4,00 F

**VIENT DE PARAITRE**  
Critique socialiste, n° 33

**« PROBLEMES DU TRAVAIL ET MOUVEMENT DES FEMMES »**

**CRITIQUE SOCIALISTE**

Revue théorique du PSU

**problèmes du travail et mouvement des femmes**

**AU SOMMAIRE :**

Où en sommes-nous .....	5
Huguette Bouchardeau	
Division sexuelle et division sociale du travail .....	11
Suzanne Goueffic	
La place des femmes dans le monde du travail .....	35
Claude Michel	
Les évolutions syndicales .....	69
Margaret Maruani	
Salaire domestique ou droit au travail .....	97
Catherine Lapierre	
Les problèmes de l'avortement ....	109
Josette Boisgibaut, Huguette Bouchardeau	
Christiane Chamblain, Sophie Goupil, Perrine Simon	
Regard d'homme sur le mouvement des femmes ....	119
Bernard Laude	
Bibliographie .....	125
Dominique Lambert	

PRIX : 15 F

ABONNEMENT : 5 numéros, 75 F.

Chèques à l'ordre des Ed. Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris. C.C.P. 19706 28 Paris.

Chèques et commandes à l'ordre des éditions Syros - 9, rue Borromée, 75015 - C.C.P. 1970628 Paris. Abonnement : 40 F - 10 numéros.

● **Jeudi 18 janvier (Paris 2<sup>e</sup>)** : le collectif des femmes prostituées parisiennes invitent la presse, des femmes prostituées provinciales et étrangères, et ceux qui les soutiennent, à une réunion où seront discutés : la mise au point sur la situation actuelle ; les revendications face au projet de loi de Joël Le Tac. Ce qu'elles veulent, ce qu'elles ne veulent pas et pourquoi. A 17 h 30, 2, rue des Colonnes, 75002 Paris (2<sup>e</sup> étage).

● **Samedi 20 janvier (Paris)** : fête de **Front libertaire**, à partir de 14 h à l'hippodrome de la porte de Pantin, sous le petit chapiteau (chauffé), nombreux débats ; sous le grand, tout aussi chauffé, les « artistes » Tchouk Tchouk Nougâh, les Mirabelles, Casanova, Caussimon, Imago, Gwendal, Font et Val et Akendengué. A 22 h : rock avec Pieds Joints, Diesel, 12<sup>o</sup>5 et Bye Bye Turbin. Tout ça pour 30 F. Les billets sont en vente au journal **Front libertaire**, 33, rue des Vignoles, 75020 et aussi chez Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

● **Samedi 20 et dimanche 21 janvier (Paris 11<sup>e</sup>)** : week-end organisé par le C.N.S.L.S. (**Echo des casernes**) où sont conviés les antimilitaristes, les anciens bidasses, etc... Début du programme à 10 h : « Evolution et rôle de l'armée bourgeoise ces dernières années » ; 14 h : deux commissions ; 17 h :

« Où en est le mouvement des soldats ? Bilan du mouvement antimilitariste ». Dimanche 21 à 10 h : quelles activités, quels axes ? Discussion avec les forces antimilitaristes présentes sur les modalités de travail conjoint (C.L.O., collectif des anciens engagés). Salle de l'A.G.E.C.A., 177, rue de Charonne, métro Alexandre-Dumas.

● **Mardi 23 janvier (Argenteuil)** : à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue des Droits de l'Homme, la section d'Argenteuil-Bezons organise une conférence-débat sur le thème « De l'affaire Dreyfus aux comités de soldats ». Avec la participation de Madeleine Rebérioux. A 20 h 45, salle des fêtes Jean-Vilar, 95100 Argenteuil.

● **Jeudi 25 janvier (Amiens)** : ciné-luttes est un ciné-club amateur qui s'est donné pour but de faire connaître tous les films que le circuit commercial a écarté de la distribution amiénoise. Le 25, sera projeté le film **Nous aurons toute la mort pour dormir** de Med Hondo sur la lutte du peuple saharoui contre les occupants marocains et mauritaniens. A 18 h 30 et 20 h 30, salle Gérard Philippe au C.S.C. Guynemer (Quartier du Pigeonnier).

● **Jeudi 25 janvier (Paris 5<sup>e</sup>)** : meeting de solidarité avec les travailleurs tunisiens, organisé par le Mouvement d'unité populaire.

La soirée sera clôturée par une partie artistique animée par Francesca Solleville et Faouzi El Aidi. Ce meeting, soutenu par le P.S.U., le comité français contre la répression et la défense des libertés en Tunisie et d'autres organisations démocratiques françaises et internationales, aura lieu à la Mutualité.

● **Samedi 27 janvier (Maubeuge)** : le comité Larzac de l'Avesnois organise une « Fête pour le Larzac ». Il y aura deux films, des débats, de la bouffe et de la musique avec Naour, Courelan Tromboson, groupe d'action musicale. Il sera procédé également ce jour-là à un renvoi de livrets militaires. De 14 h à 22 h, à la salle des fêtes du Faubourg de Mons à Maubeuge.

● **Samedi 27 janvier (Rennes)** : le CRIDEV organise un débat public sur le « Chômage et le tiers monde : la concurrence industrielle et l'action des multinationales » avec Gérard Fonteneau (C.M.T.), José Peres de Pontes et Aude Raiga (C.F.D.T., secteur international). De 21 h à 23 h 30, à la Maison de quartier de Villejean.

● **Mardi 30 janvier (Amiens)** : toujours ciné-luttes : projection du film **Alertez les bébés** de J.-M. Carré. Même heure, même endroit que le 25 janvier (voir ci-dessus). ■

## humeur

### A chacun son cordon

**F**RANÇOIS MITTERRAND a expliqué samedi au cours de je ne sais plus quel colloque que le Parti communiste n'avait pas encore coupé son cordon ombilical avec le stalinisme. Phrase pour le moins malheureuse car si on commence à sortir les cordons des placards, on n'est pas près de dénouer la politique française.

Mitterrand pourrait commencer par larguer celui qui l'attache de plus en plus solidement à la social-démocratie allemande. Car c'est une façon bien imprudente de ne pas renier autant que faire se pourrait le cordon qui le relie à un défunt Guy Mollet au travers d'un certain Defferre.

Quant à Chevènement, Motchane et quelques autres ils prouvent fréquemment, dans leurs rapports avec François, qu'il n'est pas facile de casser le cordon avec le père, même lorsqu'il est tendu à rompre. Quand on tire sur son cordon en tournant en rond comme une chèvre autour de son piquet on finit par revenir brouter la même herbe. Ce qui n'empêche pas d'expliquer qu'elle est bien meilleure ailleurs. Faut pas confondre une minorité organisée avec la chèvre de monsieur Seguin.

Pour ce qui est du P.S.U., un très récent congrès tendrait à prouver que les cordons qui attachent aux grands frères sont aussi solides que d'autres puisqu'il a fallu deux jours pour que tous ceux qui affirment

qu'ils se soucient de Rocard comme de leur première chemise, se mettent d'accord sur un texte où ils expliquent que ledit Rocard ne les intéresse pas.

Quant à Rocard lui-même, il s'invente tant de paternités et de filiations qu'il finit par se prendre les pieds dans tous ses cordons. Et pour ce qui est de son lien avec Mauroy, il s'apercevra un jour ou l'autre qu'il est dangereux de confondre un cordon avec une chaîne surtout quand elle peut vous étrangler.

Reste, bien sûr, le cas des communistes qui rongent avec leurs dents le cordon qui les lie au Parti : comme beaucoup de prématurés, malgré les soins prodigués par les médecins du P.S.U., du P.S. et de la Ligue communiste, ils sont en train de s'étouffer. Mais là, le cas est particulier : trop longtemps nourri par des parents qui se droguent en cachette au cordon rouge, et à la certitude, on est vite en état de manque quand on s'éloigne un peu. Et il ne reste plus qu'à revenir se brancher ou à dépérir. Bien peu en réchappent.

En fait, ce qui nous contraint à être différents, au P.S.U., c'est que tous ces gens, malgré leurs proclamations, ont bien du mal à couper le cordon ombilical qui les relie au système capitaliste et productiviste. Ce qui est, somme toute, normal puisque la fonction essentielle du cordon ombilical est de maintenir en vie.

C.-M. VADROT ■

**ABONNEMENTS 79  
A TRIBUNE SOCIALISTE**

Chacun le sait. Les finances sont le nerf de la guerre.

D'importantes décisions ont été prises concernant la presse du parti lors du Congrès de Saint-Etienne, que nous expliquerons en détail dans le prochain numéro de T.S. Tribune Socialiste, hebdomadaire réduit, continuera à paraître complété par une publication mensuelle. Mais cette presse du parti, renouée, ne pourra pas voir le jour si chaque adhérent du P.S.U. n'est pas conscient qu'il faut régler son abonnement à T.S. dès le mois de janvier. Il vaut pour T.S. hebdo et sa publication mensuelle.

Nous demandons aux trésoriers de section de veiller tout particulièrement à la réalisation de cette demande.

Ne pas omettre de joindre aux titres de paiement (chèque bancaire ou C.C.P.) les cartes destinées à T.S., soigneusement remplies.

Les chèques bancaires ou C.C.P. sont à libeller au nom de Tribune socialiste ou S.N.P.P.

**TARIF**

Cat.	Salaire mensuel	Montant de l'abonnement
A	moins de 2 000 F	100 F
B	de 2 000 F à 2 999 F	150 F
C	de 3 000 F à 3 999 F	200 F
D	de 4 000 F à 4 999 F	250 F
E	de 5 000 F à 5 999 F	300 F
	A partir de 6 000 F x fois 100 F et par tranche 1 000 F	supplémentaires aux 300 F

Pour les camarades qui touchent 13 ou 14 mois de salaire par an, le calcul du salaire mensuel réel s'effectue de la façon suivante :

$$\frac{\text{Salaire mensuel} \times 13 \text{ ou } 14}{12} = \text{salaire mensuel réel à prendre comme référence pour le montant de l'abonnement à régler.}$$

La Trésorerie de T.S. ■

**RENOI DES LIVRETS MILITAIRES ET OBJECTION**

Le communiqué du P.S.U. sur le renvoi des livrets militaires est au sens strict très mal venu.

1) Sur la forme : d'abord il arrive trop tard alors que plusieurs militants avaient demandé dès le lancement du Front autogestionnaire ce genre de réflexions pour que le débat avec le M.A.N. ne verse pas dans l'œcuménisme. Trop tard alors que de nombreux militants P.S.U. se sont engagés dans cette action avec l'aval plus ou moins officiel de plusieurs fédés.

Sur la forme toujours, mal venu de mêler cette position de fond à l'« incident » de l'absence de réponse des Larzac.

2) Sur le fond : d'accord pour que le P.S.U. ne change pas, sans débat, de position sur l'objection de conscience. Mais le renvoi des livrets n'est pas systématiquement lié à l'objection de conscience, même si certains objecteurs veulent en faire le « prolongement adulte » de leur action. Le renvoi d'un livret n'implique pas de se couper comme l'objection d'une possibilité de travail « de masse ». Il faut plutôt le rapprocher des autres actions de « désobéissance civile », c'est en tant que tel qu'il peut poser le problème du même type que le boycott Shell.

Luc THIEBAUD, Côte-d'Or ■

**A PROPOS DES « NOTABLES » DU P.S.U.**

J.-P. Girault — que je connais — a bien de la chance, de par son seul discours, de pouvoir emmener comme ça élus P.C.F. et P.S. de sa municipalité à défiler pour la défense des paysans du Larzac et de ce point de vue, j'avoue l'envier un peu. Plus modestement, nous sommes un certain nombre qui avons réussi à faire passer, qui un texte de soutien, qui — au mieux — l'achat d'une part G.F.A. Ce qu'il faut regretter, c'est l'absence d'un nombre assez appréciable de nos camarades élus de la région parisienne — des camarades de province étaient là, eux nombreux.

En dehors de l'avantage bénéfique qu'il y a pour nos élus à sortir pour l'occasion de l'étouffoir municipal, il reste qu'est posé encore une fois le problème de l'apparition ou non du parti (et plus seulement de ses élus). Ce n'est pas faire injure aux camarades non organisés que nous côtoyons dans les comités Larzac comme à d'autres occasions (lutttes écologiques, antinucléaires, femmes, etc.), ni faire un complexe de supériorité de dire que nous tenons toute notre place et dans les luttes et aussi dans le débat. La tentation de s'effacer après avoir fait du boulot est une tendance depuis longtemps chronique au P.S.U. ; nous n'avons pas les moyens de nous payer le luxe de ne pas apparaître en tant que tels chaque fois que nous militons au nom du parti. Nous étions très nombreux dans la manifestation du 2 décembre et les banderoles du P.S.U. n'étaient pas trop nombreuses.

Daniel DAYOT, maire adjoint de Villeneuve-Saint-Georges ■

**EH BIEN C'EST FAUX !**

Dans l'article « la bataille du porc » (« T.S. », n° 803), il est écrit que ce sont les F.D.S.E.A. bretonnes qui ont lancé l'appel à la manifestation de Pontivy le 8 novembre dernier. Eh bien c'est faux ! La manifestation de Pontivy est le fait d'un cartel d'organisations bretonnes dont le M.O.D.E.F. de Bretagne, P.T., T.P., F.D.S.E.A., F.F.A. du Finistère.

Cela permet de mesurer les chances de futures mobilisations d'agriculteurs dans l'avenir. Il ne pourra y avoir mouvement de masse en agriculture que s'il y a unité d'action des petits et moyens agriculteurs, en lutte contre les conséquences de la politique du pouvoir, à travers leurs organisations locales ; lesquelles mettront en place l'unité d'action ponctuellement.

La lutte des producteurs de porcs de Pontivy c'est le constat d'échec d'une politique porcine basée sur l'application du plan Mansholt-Védel visant à mettre en place la politique de sélectivité et de concentration capitaliste en agriculture.

Daniel LOMPUECH, agriculteur FIGEAC ■

**bulletin d'abonnement**

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M.  Mme  Mlle   
 NOM..... Prénom.....  
 Adresse.....  
 Profession.....  
 Code postal..... Ville.....

S'abonne pour 1 an  6 mois  (1)  
 Ci-joint un versement par chèque bancaire  postal  (1)  
 à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

Directeur politique : Jean-Marie Demaldent  
 Rédacteur en chef : José Sanchez  
 Rédacteur en chef adjoint : René Lanarche  
 ● Où va la France ? : L. Goldberg, Y. Sparfel, Y. Craipeau, C. Desliat, M. Etienne, V. Fay, G. Hercet, D. Lambert, V. Leduc, S. Lyllan, M. Mousel, J.-F. Thoraval, F. Turquan  
 ● Et pourtant elle tourne : J. Jullien, Ph. Marielle, B. Ravenel  
 ● Les Armes de la critique : G. Akoun, B. Blanc, F. Claire, E. Ertel, F. Gastellier, J.-F. Mathé, D. Nores, C.-M. Vadrot  
 Dessinateurs : Batellier, Cagnat, Desmoulins, Fenu, Filipandre  
 Maquette et collaboration technique : Max Pagis  
 Secrétariat - Documentation : Marie-Françoise Chailleux  
 Directeur de la publication : Geneviève Petiot  
 Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique »  
 9, rue Borromée, 75015 Paris  
 Rédaction : 566-45-64 et 566-45-37 poste 37  
 Administration et publicité : 566-45-37  
 Numéro de la commission paritaire : 37 392  
 Distribue par les N.M.P.P.  
 Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05  
 Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres postés

● **Editorial**

Réaliser l'espoir  
par H. Bouchardeau ..... p. 5

● **Où va la France ?**

XI<sup>e</sup> congrès du P.S.U. :  
que signifie aujourd'hui la stratégie  
d'unité populaire ? ..... p. 6-7-8

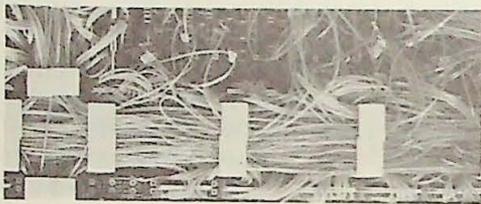
Initiatives ..... p. 9

Six campagnes pour le contrôle p. 10

Le rassemblement  
des autogestionnaires ..... p. 11

● **Social**

Burroughs : interdit professionnel  
made in U.S.A. .... p. 12



● **Et pourtant elle tourne**

L'Iran sur le fil du rasoir  
par A. Tlemcen ..... p. 13

● **La parole à**

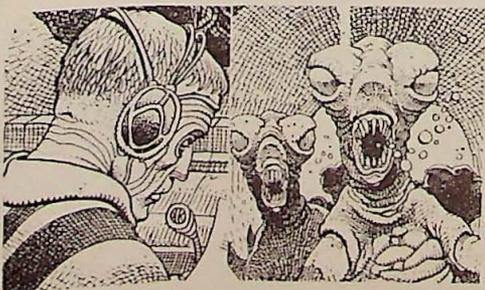
Le rôle des avocats ..... p. 14



● **Les armes de la critique**

Actualité de la nouvelle  
par B. Blanc ..... p. 15

La presse et le congrès  
du P.S.U. .... p. 16



## Réaliser l'espoir

Par Huguette BOUCHARDEAU



Voilà. Depuis le printemps dernier nous discutons. Pour savoir quel rôle le P.S.U. pouvait et devait jouer. Avons-nous aujourd'hui des réponses claires ? A lire les correspondances des envoyés de presse au congrès de Saint-Etienne, beaucoup ont dû en douter. Nous avons eu droit aux qualificatifs de « confusion », de « flou », de « lutte de tendances ». Et cela nous invite à réfléchir, je crois, dans deux directions.

Nous avons voulu pour ce congrès une préparation différente des débats et des affrontements traditionnels. Au lieu de motions présentées par des leaders, avec ralliement de signatures significatives, nous avons tenté de multiplier les contributions de mili-

tants et de sections de base. Mais il n'est pas facile de « changer la politique ». Il faut inventer alors des modes de discussion qui puissent aboutir quand même à des textes clairs. Et l'effort de synthèse est beaucoup plus difficile que l'attitude qui consiste à sortir la réponse toute prête de la tête d'une ou de quelques personnes. Ce n'est pas pure question de forme. C'est toute la démarche autogestionnaire qui est mise en cause ici. Alors ne nous étonnons pas des difficultés rencontrées. Ce devra être aussi une tâche des années à venir que d'élaborer ces méthodes de préparation collective sans lesquelles il n'y a jamais que du centralisme plus ou moins démocratique.

Mais il y a plus. Ce que la presse appelle le « flou » de nos conclusions marque au contraire une victoire de notre congrès. La victoire contre deux facilités qui nous étaient offertes.

- **Première de ces facilités**, complaisamment accentuée par les medias : nous définir par une alliance ou un ralliement. Et il semble bien que de divers côtés on ait préparé les choses en ce sens. La résolution politique qui est sortie du congrès marque au contraire clairement que nous entendons définir notre projet de manière autonome. Face à l'attitude « dominée par les techniques de gestion économique », nous avons réaffirmé notre volonté de « fixer comme objectif la transformation des rapports sociaux, lui soumettant le choix des techniques ».

- **La deuxième facilité** est celle de nos démons favoris : nous affirmer seuls, avec nos amis les plus proches, et bâtir de manière autonome le courant autogestionnaire sans le compromettre dans les débats avec la gauche, sans l'engager dans la vie politique et institutionnelle. Nous avons refusé aussi ce piège de l'isolement. Et c'est bien d'ailleurs la seule réponse possible. Car si nous ne prenions pas toute notre place dans les débats qui concernent les travailleurs, si nous ne nous disions pas clairement partie prenante dans toute démarche unitaire pour remettre en cause le pouvoir en place, nous n'intéresserions plus justement la plupart de ceux que nous retrouvons sur le terrain des luttes, dans et hors de la production. Non qu'ils attendent de nous la bonne parole politique et qu'ils soient incapables de faire le lien entre les problèmes sociaux et la question du pouvoir, mais ils attendent d'un parti politique qu'il se situe lui-même dans cette bataille pour le pouvoir. Faute de quoi ils se tourneront vers d'autres, qui savent aussi parler d'autogestion, même s'ils sont loin d'en admettre les aspects révolutionnaires. Notre projet de « l'Utopie réaliste » n'a de sens que comme programme alternatif à discuter avec les autres forces qui composent le mouvement ouvrier.

Dans l'immédiat, nos tâches sont claires : proposer des objectifs qui puissent unifier le courant autogestionnaire et lier les luttes des travailleurs à des perspectives de transformation de la société. Ce sera l'objet des campagnes qui ont été définies au congrès, et de notre engagement dans les projets de **Maintenant** et de Centres d'Initiatives et de Recherches pour l'Autogestion. Beaucoup de travail nous attend. Et nous ne serons capables de l'assumer que si nous savons grandir : l'écho donné au congrès de Saint-Etienne nous permet de l'espérer. A nous de réaliser cet espoir. ■

## Que signifie aujourd'hui la stratégie d'unité populaire ?

Les travaux de la commission « Unité populaire et enjeux de la période » ont donné lieu à un des débats essentiels du congrès, en particulier sur les conséquences de notre stratégie pour nos rapports avec les organisations de gauche. Le rapport de la commission définit l'unité populaire sous ses quatre aspects : Quelles en sont les bases sociales ? Quel dynamique ? Quels objectifs ? Avec quelles organisations ?

Sur le quatrième point, un amendement présenté par la minorité de la fédération de Paris, de l'Essonne et des Hauts de Seine, auquel s'est rallié le courant communiste autogestionnaire, a été repoussé par 229 mandats contre 208, 4 abstentions et 14 refus de vote. Finalement, l'ensemble du rapport sur l'unité populaire fut adopté par les délégués par 116 pour, 46 contre, 31 abstentions et 7 refus de vote.

On peut lire ci-dessous la quatrième partie de la résolution, ainsi que l'amendement minoritaire.

### LA DYNAMIQUE D'UNITÉ POPULAIRE

Un rassemblement à vocation majoritaire, avec la classe ouvrière, de couches populaires partageant avec elle un certain nombre d'intérêts communs : telle est la définition la plus générale qu'on peut donner de l'unité populaire.

Il n'y a pas, en effet, de conception unique ni statique de l'unité populaire : elle peut prendre des formes différentes selon les situations ; elle est une dynamique qui doit progresser, mais qui peut connaître aussi des reculs. L'unité populaire dans une période de transition n'est pas du même type que celle qui peut assurer une défaite de la bourgeoisie — ce que nous avons appelé le bloc social et politique anti-capitaliste de même, la progression vers ce « bloc » passe par des réalisations partielles de l'unité populaire — locales, sectorielles, sociales seulement, politiques seulement, etc. Le problème est de saisir toute occasion partielle pour la faire avancer. Tâche d'autant plus difficile que l'unité populaire est fondamentalement distincte des stratégies d'alliance des partis réformistes. Elle suppose donc l'existence de force(s) capable(s) d'agir dans le sens de sa

où va

# XI<sup>e</sup> CONGRES

Le XI<sup>e</sup> Congrès du P.S.U., réuni les 12, 13 et 14 janvier à Saint-Etienne, a été marqué d'abord par un rajeunissement manifeste. Malgré le froid vif et la neige, les délégués sont arrivés très tôt. On en attendait 250 ; il en est arrivé 400 : parmi eux, beaucoup de nouvelles têtes. La direction nationale, élue le 14, reflète ce renouvellement qui ne signifiait en rien un rejet de la direction sortante. Le rapport d'activité présenté par celle-ci a été approuvé par 63 % des mandats, repoussé par 9 % (23 % d'abstentions). La promotion d'une femme, qui vit et travaille en province, Huguette Bouchardeau, à la tête du Secrétariat national symbolise cette santé et cette vitalité. Elle a été très remarquée par la grande presse.

Un nouveau mode de préparation avait été choisi pour la préparation de ce congrès, sans texte d'orientation fixé présenté par la majorité sortante. Seul le courant communiste autogestionnaire (courant « C ») a présenté un texte d'orientation complet qui a obtenu 52 mandats (384 contre, 47 abstentions, 9 refus de vote). Certains journalistes s'étaient polarisés sur la question de savoir s'il allait se dégager un courant favorable à la « dynamique Rocard ». Les textes adoptés par la majorité du congrès ont levé toute ambiguïté à cet égard, refusant de se placer dans cette dynamique, tout en reconnaissant la nécessité de se confronter avec Michel Rocard.

Unanimes, les congressistes ont donné pour tâche au P.S.U. de contribuer au rassemblement des autogestionnaires, à la construction d'un « troisième courant » dans la gauche, avec tous ceux qui, dans les mouvements sociaux et syndicaux, mais aussi dans les partis constituent le « courant critique » de la gauche.

Plusieurs votes serrés ont eu lieu sur l'« unité populaire » et « les

réalisation à l'intérieur de ce qui, virtuellement, peut la construire.

En d'autres termes : ce n'est ni à l'intérieur ni par délégation des formes institutionnelles actuelles que se construira l'autogestion. Elle sera l'œuvre des classes populaires édifiant leurs propres lieux de pouvoir, les développant, les substituant aux institu-

tions existantes. L'unité populaire achevée n'est rien d'autre que le rassemblement des classes exploitées et de certaines fractions des classes moyennes dans ces lieux nouveaux de pouvoir.

Aujourd'hui, de multiples obstacles dressent face à la constitution d'un « bloc social et politique anticapitaliste », outre les freins

A Saint-Etienne, la tribune en plein débat



# la france?

## DU P.S.U.

initiatives ». La majorité des congressistes (entre 54 et 55 % des mandats, selon les scrutins) ne renonce pas à la stratégie qui lie la nécessité d'affirmer la « gauche différente » à celle de la construction conflictuelle d'une « nouvelle unité ». Une « sensibilité » regroupée autour de Joël Ker, des Fédérations de l'Essonne et des Hauts-de-Seine et de la minorité de Paris a exprimé sa méfiance à l'égard de cette démarche unitaire sans pour autant refuser l'unité d'action tactique et conflictuelle. Lors de ces deux votes, le courant communiste autogestionnaire a voté le texte reflétant cette dernière sensibilité.

Car il s'agit bien de « sensibilités » et non de tendances, ni même de « courants ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle quatre membres du nouveau Bureau national ont été ou seront désignés, représentatifs de la « sensibilité » minoritaire qui n'a pas manifesté l'intention de constituer un courant d'opposition.

Les réformes statutaires votées au congrès de Strasbourg ont été adoptées par le congrès. Un Conseil national sera réuni avant la fin de l'année sur les problèmes de structures du parti et des finances, le rapport de la commission travaillant sur ces points ayant été adopté à la quasi-unanimité.

Sur l'Europe, un Conseil national sera réuni en avril pour trancher un débat qui ne pouvait l'être à Saint-Etienne. Les partisans du boycott des élections européennes représentaient une très courte majorité dans une discussion qui n'est pas parvenue à son stade de maturité, marquée par énormément d'abstentions. Un prochain numéro de Tribune Socialiste en rendra compte et reviendra spécialement sur cette question.

Enfin, d'importantes décisions ont été prises concernant la presse du P.S.U. TS y consacrera un article la semaine prochaine. ■

habituels aux principales forces du mouvement ouvrier (leurs stratégies, le refus de l'unité à la base, les comportements anti-démocratiques, etc.). Ces obstacles, nous les avons répertoriés. Ce sont :

- les voies divergentes dans lesquelles se sont engagés le P.C. et le P.S. ;
- l'approfondissement des divisions au sein de la classe ouvrière et des couches populaires, amplifié dans ses conséquences par les divergences de stratégies syndicales ;
- les luttes qui, restant principalement défensives, se prêtent mal à l'articulation avec un projet social politique positif.

C'est dans la mesure où le projet politique du socialisme autogestionnaire, où les conditions politiques de sa réalisation deviennent l'affaire des masses et non d'une seule avant-garde, que l'unité populaire se forge en un bloc social et politique capable de conquérir l'hégémonie dans le mouvement ouvrier et dans l'ensemble de la société.

La construction de l'unité populaire ne se fera pas du jour au lendemain. Elle est progressive, intimement liée à la dynamique même du chemin du pouvoir. Chaque pas franchi sur ce chemin doit renforcer l'unité et, par conséquent, permettre le pas suivant. Aussi, ne s'agit-il pas de faire comme si la forme achevée de l'unité populaire était l'objectif immédiat, mais de partir des réalités actuelles, des forces réellement en présence, pour progresser.

C'est pourquoi l'unité d'action, sans se confondre avec l'unité populaire, est un

moyen nécessaire. Cette unité d'action est évidemment conflictuelle ; elle concerne les partis, mais aussi les organisations de masse.

### L'UNITÉ ET LES ORGANISATIONS

L'émergence tactique d'accord d'unité d'action contribue à la stratégie de construction de l'unité populaire autour de l'axe du contrôle ouvrier et populaire. Pour se manifester, cette unité populaire exige un certain nombre de conditions : démocratie ouvrière à la base, définition d'objectifs concrets de lutte, remise en cause de la légalité dominante. L'accord entre les organisations n'est jamais une condition suffisante pour la constitution de la mobilisation populaire ; à l'inverse, le désaccord peut être un facteur de blocage au développement de l'unité populaire.

### Contribuer au développement du mouvement populaire

Bien plus, il n'y a pas de possibilité de succès pour une expérience socialiste en France si les principales organisations du mouvement ouvrier restent profondément divisées et si la recherche de l'unité d'action ne contribue pas au développement du mouvement populaire.

L'unité conflictuelle des organisations doit

être recherchée pour des raisons stratégiques. En effet, les classes n'existent, en particulier dans le champ politique, que par leurs luttes et leurs organisations... Les exemples de mai 1968 ou du Portugal (ou Chili) montrent que le développement des organes de pouvoir populaire est conditionné par l'existence de solutions proprement politiques (et souvent même gouvernementales). Le développement des luttes et des organes populaires ne peut régler à lui seul la question du pouvoir.

Entre les luttes et les organisations existent des correspondances et des contradictions. Par exemple, les luttes « sociales », depuis 1968 en particulier, sont caractérisées par la montée des revendications « autogestionnaires » (c'est-à-dire de généralisation du pouvoir) ; par contre, restent largement hégémoniques les organisations qui ne reprennent pas principalement en compte ces nouvelles aspirations ; cependant, elles doivent toutes en tenir compte.

L'unité des organisations peut être dynamique si elle permet de faire avancer, ou de généraliser, les thèmes anticapitalistes les plus avancés (du contrôle à l'autogestion). Cette dynamique unitaire existe à deux conditions : un développement de ces aspirations dans les luttes « sociales », une critique constante de la ligne réformiste au sein de l'unité des organisations (unité conflictuelle), critique qui est une reprise politique des aspirations nouvelles apparues dans les luttes.

L'autonomie de la force politique autogestionnaire est donc une nécessité pour que l'unité des organisations soit dynamique, mais réciproquement, cette autonomie n'a de sens que dans la recherche de l'unité des organisations. Ceci implique évidemment des compromis sur des positions moins avancées qu'elles ne le sont dans certaines luttes, ou dans le P.S.U. (exemples passés : armée, nucléaire...).

### Dans l'immédiat...

L'unité : objectif stratégique. Pour le P.S.U., l'unité des travailleurs est un objectif stratégique et non pas une conception tactique, manœuvrière, récupératrice, comme l'est celle des autres forces du mouvement ouvrier (P.S., P.C., trotskystes).

Dans l'immédiat, l'unité populaire signifie la recherche de l'unité d'action face à l'offensive économique de la bourgeoisie sur le plan de la restructuration (soutien aux luttes sur l'emploi, etc.). Il s'agit aujourd'hui de tout faire pour unifier à la base le plus grand nombre de forces du mouvement ouvrier sur les objectifs revendicatifs immédiats des travailleurs ; étant donné la situation politique de la gauche, il est bien évident que seule cette forme d'unité est à la fois nécessaire et possible et ressentie comme telle par les travailleurs. Dans cette perspective, l'établissement et le développement de l'unité d'action syndicale apparaissent déterminantes. La recherche d'accords politiques avec le P.S. et le P.C., dans la perspective de l'unité populaire, ne peut le plus souvent aboutir qu'à des accords partiels ou limités à certaines organisations. Il ne s'agit pas d'opposer l'unité à la base à l'unité au sommet.

Aujourd'hui, le P.S.U. doit apparaître comme capable d'une contribution unitaire qui puisse être reconnue comme utile pour les travailleurs et le mouvement de masse à qui il s'adresse. Il ne doit pas apparaître comme un simple et stérile dénonciateur, comme un opposant systématique aux autres forces du mouvement ouvrier, ne serait-ce que pour montrer sa conscience de la difficulté des problèmes posés à l'ensemble du mouve-

ment ouvrier par la politique actuelle de la bourgeoisie.

Le rôle du P.S.U. est de favoriser l'unité d'action en partant des revendications immédiates, pour déboucher sur les revendications dépassant le cadre du régime existant. Ce passage de l'économique et social au politique, dans le sens le plus large du terme, ne peut pas être programmé, ses étapes et leur durée ne sont pas prévisibles.

Dans cette perspective, l'ensemble des bases de la stratégie de construction de l'unité populaire définies lors du congrès du parti doivent donc rester partie intégrante de sa ligne politique. Mais ce qui est profondément modifié — probablement pour longtemps — ce sont les conditions d'application d'une telle stratégie. C'est ce qui mérite réflexion.

L'accord P.C./P.S. est brisé, sans qu'aucune perspective de rapprochement se dessine ; au contraire même, sur les principaux problèmes, l'écart des conceptions se creuse. Parallèlement, la division des forces de droite, elle aussi, s'approfondit. A terme, le champ politique peut s'en trouver profondément modifié, rendant plus problématique la remise en chantier d'un nouvel accord programmatique.

En même temps, des forces puissantes œuvrent dans les sociétés occidentales pour la reconstruction de nouvelles bases d'équilibre et d'intégration : Europe, axe Bonn-Paris, S.M.E. et politiques d'austérité et de restructuration, thème de la société de sécurité (présidentialisme, peur du chaos, du chômage, refus de la « politique », supranationalité, etc.). En France, le « réformisme » giscardien exprime bien ces tendances (recherche des compromis au centre, tentative de résorber la crise des valeurs bourgeoises révélée par mai 68, montée des nouveaux philosophes, économistes, etc.).

### De nouvelles propositions

Mais, à l'inverse, la crise capitaliste et les efforts de restructuration, par leurs conséquences, laissent entrevoir la progressive multiplication de fronts de résistance. Les équilibres de la balance extérieure, la monnaie sont certes défendus, mais grâce à une réduction de la croissance, au chômage (mort lente de certaines régions) et à l'austérité. En même temps, on peut estimer que la crise des valeurs bourgeoises n'a pas été résorbée mais s'est « déplacée » (par suite

### LES ORGANISATIONS FRANÇAISES REPRESENTÉES AU CONGRÈS

M.D.P.L. (Daniel Beauron), Mouvement de la Paix (Jean-Daniel Berger), M.A.N. (Bernard Seux), Lutte ouvrière (Jean Massardier), P.S. (Jean-Marcel Bichat et René Mérat), P.C.F. (Michel Bruyère), Collectif National de la Convergence Autogestionnaire (Thierry Brevaud), Syndicat National des Journalistes (Daniel Gentot), C.N.A.F.A.L. (André Fortané), M.R.J.C. (Breheret et Lorent), U.D.B. (Gérard Kiger), F.A.S.T.I. (Norbert Meyer), F.E.A. (Michel Louis), C.F.D.T. (Autexier), C.G.T. (Larose et Bouteille), O.C.T. (Jean-Yves Sécheresse), G.A.M. (Maurice et Roberte Libessart), C.S.C.V. (Georges Cousot et René Bouriatoud) ; le représentant de la J.O.C., empêché, n'a pu se rendre au Congrès.

de la crise économique) vers d'autres thèmes (importance de la croissance et du nucléaire, par exemple).

Il résulte de ces évolutions que les facteurs de déstabilisation du système, s'ils restent fondamentalement les mêmes, ne s'articulent plus exactement de la même façon dans la conjoncture. La période de l'avant 78 était dominée par l'imminence d'une crise politique ; celle-ci pouvait (à l'inverse de celle de mai 68) précéder, et même enclencher la crise sociale. Aujourd'hui, les facteurs sont probablement de nouveau inversés.

Ceci a de profondes conséquences sur les chemins de la construction de l'unité populaire, à savoir :

— que les enjeux de la reconstruction d'une vague offensive se situant d'abord au plan social (ce qui est autre chose que le refus de la politique) ;

— qu'au plan politique, la situation est déterminée par la recombinaison des forces populaires. D'où l'importance névralgique du renforcement du parti et de la construction d'un véritable courant autogestionnaire en vue même des développements ultérieurs de l'unité populaire.

La seule conception réaliste et en même temps conforme à l'originalité du P.S.U. qui reprenne la construction d'une unité populaire dynamique consiste à provoquer des débats sur un certain nombre de questions essentielles auxquelles la gauche devra bien répondre avant d'aller plus loin. C'est, par exemple, pousser au débat à tous les niveaux à partir des expériences d'unité d'action, sur la démocratie, sur le pluralisme, sur les rapports partis et syndicats, sur la répartition des tâches entre les partis politiques et les mouvements sociaux, etc. C'est aussi, face à la crise, être à l'initiative d'une confrontation région par région, branche par branche, des différentes propositions.

Car nous savons bien qu'un débat d'état-majors, à supposer même qu'il entre dans la perspective de réalisation de l'unité populaire, est aujourd'hui impossible. L'union de la gauche a éclaté. Il est illusoire d'espérer à court terme un programme d'unité populaire ficelé et complet ; illusoire également de rêver un redémarrage de l'union avant plusieurs années. L'heure n'est pas plus aux proclamations chaleureuses sur la nécessité de passer à l'offensive qu'aux appels aussi répétitifs qu'inattendus à l'unité avec les partis de gauche, P.C. et P.S.

Mais, en même temps, il serait parfaitement erroné de nous contenter d'ironiser sur l'« expérimentation sociale » ; elle se ferait sans nous. Il nous faut nous saisir de cette aspiration pour souligner la contradiction entre autonomie des pouvoirs populaires de base et le mythe du parti concédant droits et libertés mais assurant seul l'exercice du pouvoir. Ne sommes-nous pas le parti du contrôle et de l'autogestion ?

Inutile également de refuser le problème du pouvoir au profit du développement des luttes à la base. A quoi servirait d'écarter la question gouvernementale par des astuces intellectuelles ? Mieux vaut aborder positivement la question du rôle et de la place d'une force autogestionnaire dans une formule gouvernementale. L'hypothèque du Programme commun étant aujourd'hui levée, nous n'attendons pas d'être un jour placés devant l'alternative « ralliement ou non » à une plate-forme gouvernementale anticapitaliste, unitaire ou non. A l'inverse de ce que nous avons fait en 1972, nous devons formuler nos propres propositions cohérentes avec notre stratégie et notre projet, sans nous obnubiliser aujourd'hui sur la nature d'un compromis dont les conditions ne sont pas, de toutes manières, réunies. ■

### L'AMENDEMENT MINORITAIRE

La réalisation de l'unité suppose le consentement des partenaires politiques. Or, en mars 1978, le P.C. n'a pas considéré que l'adversaire principal était la droite, mais le P.S. Une fois de plus, il a préféré privilégier ses intérêts propres d'organisation à ceux des travailleurs. Le P.S., quant à lui, n'a cherché qu'à occuper à son profit l'appareil d'Etat pour une gestion sociale du capitalisme et pour contrôler de façon plus importante l'évolution économique et sociale. Pour les partisans d'une conception révolutionnaire de l'autogestion, il n'y a plus de concessions à faire au P.C. sur ses pratiques, ni au P.S. sur ses compromissions.

De plus, nos divergences avec le P.C. et le P.S. ne se réduisent pas à une différence dans le rythme ou le degré de réalisation du socialisme. Leurs projets de société ne remettent en cause ni le productivisme, ni la hiérarchie des décisions, ni l'exploitation des travailleurs.

Des projets politiques différents des conceptions divergentes de l'unité, toute approche de nos relations avec la gauche traditionnelle ne peut faire l'impasse sur ces considérations.

L'unité d'action avec la gauche traditionnelle est nécessaire pour s'opposer à la restructuration capitaliste, au chômage, pour soutenir les droits des travailleurs.

Elle est nécessaire dans l'action quotidienne, en raison même du poids politique dominant des forces de gauche traditionnelle dans le mouvement populaire. Cette unité d'action ne peut cependant être que tactique et conflictuelle ; affirmer le caractère stratégique de l'unité avec la gauche traditionnelle revient à gommer la divergence fondamentale de conception sur ce que peut être l'unité. Pour le P.C. et le P.S., elle ne saurait être l'auto-organisation des classes populaires et des travailleurs car celle-ci est simplement contradictoire avec leurs propres projets politiques et leurs pratiques.

Une alliance programmatique avec le P.C. et le P.S. supposerait qu'ils adoptent l'autogestion comme projet de société et dynamique de passage au socialisme.

Il est donc illusoire de penser que le P.S.U. puisse impulser un bon programme unitaire pour la gauche. En s'engageant dans cette voie, le P.S.U. s'éloignerait de son objectif fondamental : le rassemblement sur un projet autogestionnaire. Aujourd'hui, pour le P.S.U., l'unité populaire se forge dans les pratiques de contrôle des travailleurs et de contrôle populaire.

Notre politique d'unité d'action doit donc être rééquilibrée :

— priorité à l'unité à la base, priorité absolue aux actions significatives, luttes anticapitalistes, abandon de tout suitisme ;

— concrètement, nous ne devons pas craindre de mener le débat avec les grands partis réformistes et conservateurs qui dominent la gauche en affrontant leurs objectifs stratégiques.

Parallèlement, la proposition d'une plate-forme de lutte immédiate reste nécessaire. Elle pourrait s'axer principalement sur les problèmes d'emploi, de salaire et des libertés (informatique) et doit être proposée à l'ensemble des forces populaires politiques et syndicales. Mais la recherche de l'unité d'action doit moins que jamais être confondue avec la recherche d'une unité stratégique avec la gauche traditionnelle. ■



Michel Mousel et Huguette Bouchardeau :  
une « succession » en douceur

## Initiatives

La commission « Initiatives » a produit deux textes : l'un intitulé : « Initiatives » qui a donné lieu à un vote important, un amendement contradictoire sur le quatrième point étant déposé par Gabriel Granier au nom de la fédération des Hauts de Seine. Le vote par mandats conduisait à repousser l'amendement par 237 contre, 193 pour, 53 abstentions et 12 refus de vote. Ce clivage se situait en continuité de celui qui avait déjà eu lieu à propos de l'unité populaire. Le texte général de la commission était finalement adopté par 118 pour, 33 contre, 17 abstentions, 8 refus de vote, au scrutin par délégués. Le deuxième texte n'a pas fait l'objet de clivage et porte sur les six campagnes que mènera prioritairement le P.S.U. dans les mois à venir.

La défaite de mars 1978 et l'échec politique de la gauche créent aujourd'hui une situation nouvelle. La crise qui en résulte dans les organisations peut déboucher sur une restructuration, de sorte que l'autogestion

en devienne l'axe et qu'émerge une force politique différente.

Mais, parmi ceux qui se réclament de l'autogestion, existent deux types d'attitude politique :

- L'une part des contraintes du marché mondial, sans le remettre en cause, ni dans sa nature actuelle ni dans ses perspectives futures d'évolution ; elle est dès lors dominée par les techniques de gestion économique qui déterminent le champ du possible en ce qui concerne le changement social ; c'est la logique, entre autres, de Michel Rocard et du courant eurocommuniste.

- L'autre se fixe comme objectif la transformation des rapports sociaux, lui soumet le choix des techniques, en déduit les conditions politiques de nature à assurer les marges de liberté nécessaires dans les rapports internationaux. Cette démarche est le fondement de notre projet politique.

C'est précisément parce qu'il incarne un projet politique autonome que le P.S.U. doit prendre toute sa place dans le mouvement social et le débat politique. C'est pourquoi :

- 1) Le P.S.U. a pour tâche de favoriser la rencontre de ceux qui mènent des luttes dans une perspective autogestionnaire : son intervention doit relier les luttes sociales aux objectifs politiques de transformation autogestionnaire de la société. Le P.S.U. entend participer activement au développement de la convergence autogestionnaire.

- 2) Le P.S.U. prendra les initiatives susceptibles de nouer le débat avec tous ceux qui sont à la recherche des perspectives du socialisme autogestionnaire. Il propose donc la création d'un centre d'initiatives et de recherches pour l'autogestion et appelle ses militants à susciter le même type d'initiatives dans le plus grand nombre de régions.

- 3) En même temps, le P.S.U. continuera à rechercher l'unité d'action la plus large des

travailleurs contre la politique du pouvoir et du patronat. Il entend ainsi participer à la construction d'une nouvelle unité.

4) Le P.S.U. est prêt à débattre avec les autres forces de gauche pour permettre au courant autogestionnaire de prendre toute sa place dans la lutte politique institutionnelle. L'orientation prise par le P.C. et le P.S. rend peu probables, à brève échéance, des négociations politiques susceptibles d'aboutir à la reconstitution d'une alliance. Mais le débat est lui aussi un moyen d'œuvrer à la construction de l'unité. ■

### AMENDEMENT AU POINT 4

La construction d'une « nouvelle unité » ne passe pas actuellement, et pour une durée imprévisible, par les négociations avec les appareils politiques. Les partis de la gauche traditionnelle, institutionnelle, toute leur histoire, y compris la plus récente (septembre 1977, mars 1978), le confirme, s'allient sur des bases électorales ; ils se divisent chaque fois qu'ils occupent ou sont en vue du pouvoir. Cela tient à leur composition sociologique, à leurs alliances internationales, à leur conception du pouvoir, à leur volonté respective d'hégémonie (voir leur comportement dans les municipalités). Les élections de mars 1978 confirment cette analyse et la vanité de nos efforts pour ouvrir un dialogue avec eux. Nous travaillerons plus efficacement à l'unité en popularisant notre projet déjà bien défini dans le programme de Limoges et l'**Utopie réaliste**. Il est manifestement alternatif à celui de la gauche institutionnelle. Les initiatives proposées et retenues en fonction de nos possibilités réelles précisent son caractère d'actualité. A PROJET ALTERNATIF, STRATEGIE AUTONOME : ceci qui n'exclut en rien des accords tactiques pour toutes les actions susceptibles d'affaiblir ou renverser le pouvoir actuel, améliorer la condition des exploités, faire avancer le projet autogestionnaire aussi bien au plan politique que dans tous les aspects de la vie quotidienne, dans la production ou hors production.

FEDERATION 92. ■

### LES INVITES ETRANGERS

Etaient présents au Congrès les représentants des organisations suivantes :

P.D.U.P. (Italie), Democrazia Proletaria (Espagne), Parti du Travail (Espagne), P.A.S.O.K. (Grèce), Parti Socialiste Pacifiste (Pays-Bas), Pour le Socialisme (Belgique), Sinn Fein (Irlande), U.E.D.S. (Portugal), M.I.R. (Chili), Amicale des Algériens en Europe, Front Polisario (R.A.S.D.), O.L.P., Front Populaire de Libération de l'Erythrée, Front sandiniste (Nicaragua), Mouvement d'Unité Populaire (Tunisie).

Ont envoyé des messages :

Parti Socialiste Populaire - SF (Danemark), Independent Labour Publication (gauche du Parti Travailleuse, Grande-Bretagne), Parti Socialiste Américain (Etats-Unis), Union des Etudiants Iraniens en France - L.I.S.N.U. Plate-forme de gauche, M.E.S. (Portugal), M.A.P.U. (Chili).

J. Salvata, fils de Y. Salvata, porte-parole de la Charte 77 emprisonné (Tchécoslovaquie). ■



# Six campagnes pour le contrôle

La période actuelle implique la prise en charge de campagnes sur une longue durée : campagnes prenant en compte les thèmes revendicatifs (division du travail, hiérarchie, conception du travail...), et remettant en cause la logique globale du capitalisme. [...]

## A. — Trois campagnes pour le contrôle ouvrier

### 1. - Une campagne pour l'emploi.

Le chômage concerne tous les travailleurs : particulièrement les licenciés ou en cours de licenciements, mais aussi tous les travailleurs à contrat provisoire, à durée limitée, auxiliaires, vacataires, intérimaires et tous ceux qui souhaitent mais ne peuvent travailler, comme les femmes « au foyer » ou de nombreux jeunes.

Le P.S.U. mettra en avant :

- le droit à l'emploi pour toutes et pour tous, y compris les jeunes et les immigrés ;
- la volonté de vivre et travailler au pays, qui suppose un équilibre et une diversification économiques, basée sur les besoins, au niveau tant régional que national ;
- la lutte contre l'idée, véhiculée par la bourgeoisie, de la fatalité économique liée à la crise ;
- le soutien aux initiatives de lutte sur l'emploi (occupations, fabrications...) et leur popularisation.

Le P.S.U. favorisera la lutte commune de tous les travailleurs et l'unité d'action des organisations syndicales et politiques, particulièrement nécessaire pour l'emploi. Dans le cadre de sa campagne, il développera ses propositions en terme d'objectifs de lutte, de contrôle.

C'est ainsi qu'il s'agit de susciter au niveau local des comités de lutte pour l'emploi, rassemblant les organisations syndicales, populaires et politiques, réintégrant les chômeurs dans le mouvement de classe. Il s'agit encore de susciter des lieux desquels les problèmes de l'emploi des femmes soient posés non seulement vis-à-vis des femmes travailleuses et avec elles mais aussi vis-à-vis des femmes « au foyer », lesquelles sont exclues de fait des commissions syndicales et autres structures.

Cet élargissement aux femmes non travailleuses devrait permettre de poser des problèmes de politique familiale, division des rôles, partage des tâches, de structure de prise en charge collective des enfants, etc.

### 2. - Une campagne sur la durée du travail.

L'axe de cette campagne doit concerner les 35 heures par semaine, immédiatement, sans diminution de salaire et avec embauche.

Ce mot d'ordre doit être complété par le refus de toute heure supplémentaire au-delà des 35 heures, et par la lutte contre l'intensification du travail.

La revendication des 35 heures correspond à un double objectif :  
— la possibilité de créations d'emplois, ce

qui est particulièrement important aujourd'hui ;  
— ouvrir et permettre aux travailleurs de commencer à vivre plus, en dehors du travail.

Pour bloquer la revendication des 35 heures et éviter la création d'emplois, la bourgeoisie lance l'offensive sur des formes d'aménagement du temps de travail comme le temps partiel et l'horaire à la carte. Mais ces formes répondent à des problèmes qui se posent à de nombreux travailleurs : on ne saurait les refuser a priori, ni inversement les accepter sans garanties précises (garantie des statuts, possibilité de retour au temps plein exercice des droits syndicaux). Le recours à de telles formes n'est pas acceptable s'il est imposé aux travailleurs : c'est à ceux-ci que doit revenir le choix.

### 3. - Une campagne pour l'égalisation des revenus.

Cette campagne concerne un des aspects, particulièrement important actuellement, de notre lutte anti-hiérarchique, et doit se développer sur les thèmes suivants :

- augmentation prioritaire des bas salaires ;
- augmentation uniforme pour garantir le pouvoir d'achat jusqu'à trois fois le S.M.I.C. ;
- limitation de l'échelle des salaires dans un rapport de 1 à 5 ;
- plafonnement comparable des revenus directs non salariés.

## B. — Trois campagnes pour le contrôle populaire

### 1. - « La liberté des prix, c'est la liberté du profit ».

La libération des prix et des loyers en 1979 va aggraver l'inflation et peser lourdement sur les conditions de vie des travailleurs.

Sous le couvert d'un « retour à la libre concurrence », le pouvoir laisse les coudées franches au patronat. La riposte doit s'organiser par la coopération des organisations syndicales, populaires et politiques, dans la perspective d'un contrôle populaire sur la

distribution et les prix, les loyers et les charges, pour obtenir leur blocage.

### 2. - Lutter contre la dégradation de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale a été progressivement dénaturée. Elle avait pour objet de redistribuer le revenu national, assurer l'autonomie financière de chaque individu du premier au dernier jour de la vie, de couvrir tous les risques, y compris les risques économiques au premier rang desquels le chômage.

Nos luttes prioritaires :

- la gratuité des soins, y compris bien entendu l'avortement et la suppression de toutes les structures marchandes de la santé. La création d'un régime unique sans mettre à la charge des salariés du régime général la couverture de ceux qui à l'origine avaient refusé leur contribution. Vigilance vis-à-vis du double secteur ;
- un système de retraite unique, aucune retraite ne devant être inférieure au S.M.I.C. ;
- la suppression de toutes les « conditions de ressources » avec fiscalisation des prestations ;
- la suppression du quotient familial en ce qui concerne l'impôt sur le revenu ;
- financement : déplafonnement des cotisations, le système actuel accentuant les inégalités sociales ;
- orientation des fonds publics vers le logement collectif et non pas vers le logement privé, logement ségrégué.

### 3. - « Des services publics, pour qui, pour quoi faire ? »

Le combat doit aujourd'hui s'engager contre le détournement des services publics par le pouvoir et la bourgeoisie :

- en bloquant les tentatives de privatisation et de démantèlement ;
- en s'opposant à une politique de « vérité des prix » (cf. S.N.C.F.), contradiction avec la notion d'un service public fonctionnant pour satisfaire les besoins des usagers et contribuer (éducation) à la réduction des inégalités ;
- en proposant une réappropriation des services publics et le contrôle populaire par les usagers et leurs représentants. ■

# Le projet de l'hebdomadaire Maintenant

## RESOLUTION DE LA COMMISSION PRESSE

Depuis mai 68, on a vu se développer sur tous les terrains, dans et hors de la production, des aspirations et des luttes anticapitalistes et autogestionnaires dans les mouvements sociaux (syndicats, groupes écologistes, féministes, nationalitaires, non-violents, cadre de vie, etc.).

Plus que jamais, après la défaite de mars 78, il faut favoriser la convergence de ces mouvements. Depuis mars 78, de larges secteurs de la gauche, de l'extrême gauche et de mouvements contestataires s'interrogent et cherchent à nouer le débat pour une gauche différente.

Un hebdomadaire pluraliste qui lierait l'information permanente sur les expériences de luttes anticapitalistes et autogestionnaires et le débat pour une gauche différente est aujourd'hui possible. C'est l'orientation que prend, au stade actuel, le projet de l'hebdomadaire « Maintenant » auquel sont intéressés des militants de mouvements sociaux, le P.S.U., des oppositionnels communistes, des socialistes.

Travailler à la convergence des autogestionnaires et à la construction d'une gauche différente est une tâche essentielle du P.S.U. à laquelle est liée la réussite de son projet politique.

C'est pour cette raison que le P.S.U. a pris une part active au projet de « Maintenant ». Il continuera dans cette direction en lui apportant son soutien politique et en appelant ses militants et ses sympathisants à le faire connaître, à souscrire des actions, à s'abonner, à travailler à son plein succès. ■



Meeting public samedi soir à la Bourse du Travail

## Le rassemblement des autogestionnaires

**Comment faire pour que le premier rassemblement aboutisse à la proposition d'une perspective politique ?**  
(extrait de la résolution Rassemblement des autogestionnaires)

Aujourd'hui, de multiples obstacles se dressent face à la constitution d'un « bloc social et politique anti-capitaliste », outre les freins habituels aux principales forces du mouvement ouvrier (leurs stratégies, le refus de l'unité à la base, les comportements anti-démocratiques, etc.). Ce sont :

- les voies divergentes dans lesquelles se sont engagés le P.C. et le P.S. ;
- l'approfondissement des divisions au sein de la classe ouvrière et des couches populaires amplifié dans ses conséquences par les divergences de stratégies syndicales ;
- les luttes qui restent principalement défensives, se prêtant mal à l'articulation avec un projet social politique positif.

### Comment contribuerons-nous à les surmonter ?

Pas par des appels aussi répétitifs qu'inattendus à l'unité avec le P.C. et le P.S. Pas non plus par des proclamations sur la nécessité de passer à l'offensive. C'est d'abord en nous attaquant au point central du dispositif, la nouvelle division sociale du travail.

A l'heure actuelle, il s'agit donc prioritairement d'inverser le processus de division en cours. Cela veut dire que le plus urgent est de retrouver les bases de l'unité d'action,

qui n'existera qu'autour d'objectifs le justifiant. Or, moins que jamais l'unité d'action ne peut se réaliser par la juxtaposition de revendications vécues contradictoirement. Pour unifier les luttes, il faut choisir les terrains sur lesquels porter l'attaque contre la politique de la bourgeoisie.

Il y a ainsi des thèmes essentiels auxquels on peut faire correspondre un certain nombre de revendications et d'actions précises :

- le problème des différentes divisions introduites dans l'emploi (par régions, sexes, âges, branches, etc.) ;
- le problème du temps (et des cadences) de travail ;
- les difficultés de la vie quotidienne (prix, services, loyers...) ;
- hiérarchie des salaires, hiérarchie des revenus réels (dans problème des impôts) ;
- les stratégies des multinationales (cf. élections européennes).

Pour y parvenir, le P.S.U., les mouvements sociaux dans lesquels il s'insère, de nombreux militants de la C.F.D.T. et certains de la C.G.T. et des franges du P.C. et du P.S., un certain nombre de militants de l'extrême gauche peuvent agir ensemble :

- Ils constituent un courant révolutionnaire unitaire et démocratique du fait d'une référence commune — même si elle n'est pas toujours explicitée — à un socialisme fondé sur l'autogestion (et non pas à des concessions cogestionnaires d'un capitalisme aménagé).
- Ils sont les seuls à contester aujourd'hui fondamentalement la division capitaliste du travail : le P.C. la conteste en théorie, mais ses conceptions et projets aboutissent en fait à la consacrer ; le P.S. pour sa part ne vise qu'à atténuer ses effets ou à l'aménager au profit des couches qui constituent sa clientèle privilégiée.

Même si elle est capitale, la constatation de cette divergence « de fait » ne suffit pas.

Car tous ceux qui partagent ces mêmes sensibilités sont en même temps touchés de plein fouet par les divisions et contradictions qui éclatent aujourd'hui dans les masses populaires, et en tirent des conséquences sociales et politiques divergentes. Si donc, nous voulons mettre en œuvre une force capable de jouer le rôle affirmé ci-dessus, il nous faut à la fois reconnaître les couches qui potentiellement peuvent adhérer à un tel projet et cerner les contradictions qui sont susceptibles de s'opposer à leur jonction dans une même lutte [...]

## LA NOUVELLE DIRECTION POLITIQUE NATIONALE

La nouvelle D.P.N. tient compte des sensibilités apparues au cours du congrès à l'occasion de deux votes : celui de prise en considération du texte général présenté par le courant communiste autogestionnaire qui recueillit 11 % des voix et celui de l'amendement contradictoire présenté par les fédérations des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et de la minorité de Paris.

Ont été élus :

**Pour le courant majoritaire :** Christian Berger (75) - Bernard Billaudot (38) - Huguette Bouchardeau (42) - François Brousse (75) - Jean-François Cochet (60) - Pascal Corbert (59) - Michel Cornillon (42) - Jean-Marie Demaldent (92) - Serge Depaquit (75) - Michèle Duby (69) - Marc Dufumier (94) - Léo Goldberg (75) - Pascal Gollet (75) - Gilbert Hercet (75) - Hubert Jayet (91) - Dominique Lambert (93) - Madeleine Laude (25) - Josyane Lecointe (24) - Victor Leduc (75) - Georgette Lopez (66) - Marie-Pascale Lauret (78) - François Marmèche (95) - Michel Mousel (75) - Gilbert Pallier (95) - Geneviève Petiot (92) - Robert Picq (58) - Michel Poux (31) - Bernard Ravenel (75) - Pierre Régnier (92) - Arthur Riedacker (54) - Baudouin Rochebrune (41) - Albert Rosse (59) - Jeannine Rousseau (30) - René Schulbaum (52) - Michel Torre (64) - Roger Toutain (75) - Claude Weidmann (52).

**Pour le courant communiste autogestionnaire :** Constant Beck (67) - Danièle Briand (57) - François Bollon (69) - Michel Camouis (75) - Christian Chardon (93) - Alain Claret (75) - Bernard Cuny (25) - André Fontaine (75) - Denise Monpeyssen (31).

**Pour la sensibilité représentée par l'Essonne, Hauts-de-Seine, la minorité de Paris :** Jean-Jacques Boislaroussie (75) - Josette Charenton (95) - Jean Coirier (85) - Jean-Marie Dagonneau (92) - Dominique Ethuin (89) - Gabriel Granier (92) - Françoise Grosbois (77) - Hubert Guyet (39) - Joël Ker (92) - Jacques Laik (91) - Josette Legailarguet (76) - Jacques Lévy (92) - Jules Marchives (44) - Michel Martin (75) - René Montaigne (59) - Michel Pintenot (77) - Michel Prévost (63) - Robert Rival (94) - Jean-Yves Sparfel (75) - Pierre Teysserenc (87).

**Pour représenter les minorités nationales (1) :**

- **Provence - Pays niçois :** Josette Boisgibault (83) - Elisabeth Dubernet (13).
- **Bretagne :** Hélène Rescan et Paul Tréguer.

(1) Ces camarades désirant être élus hors courant, quatre places leur ont été réservées par la « sensibilité » Essonne, Hauts-de-Seine, Paris.

## Burroughs : Interdit professionnel made in USA

Contre l'avis des pouvoirs publics la multinationale s'arroge le droit de supprimer toutes ses activités à Pantin.

La Multinationale U.S. Burroughs annonçait officiellement début septembre 1978, sa décision de supprimer le centre de recherche en informatique Burroughs France à Pantin et déposait auprès des pouvoirs publics une demande de licenciement collectif pour motifs économiques portant sur la totalité de l'effectif.

Les raisons économiques avancées par Burroughs exprimaient la stratégie mondiale de la maison mère dont la politique est de concentrer tout son potentiel de recherche aux U.S.A.

Après les rencontres des 80 employés avec le Préfet de la Seine Saint-Denis, la Direction départementale du travail de la Seine Saint-Denis, le Ministre de l'Industrie, la DIEI et les interventions de parlementaires du parti communiste français, du parti socialiste, du R.P.R., les pouvoirs publics ont pris la décision de refuser les licenciements.

S'insurgeant contre cette décision, la multinationale Burroughs s'arroge le droit de frapper d'interdit professionnel les salariés encore en exercice, en supprimant toutes les activités du centre de recherche. Elle

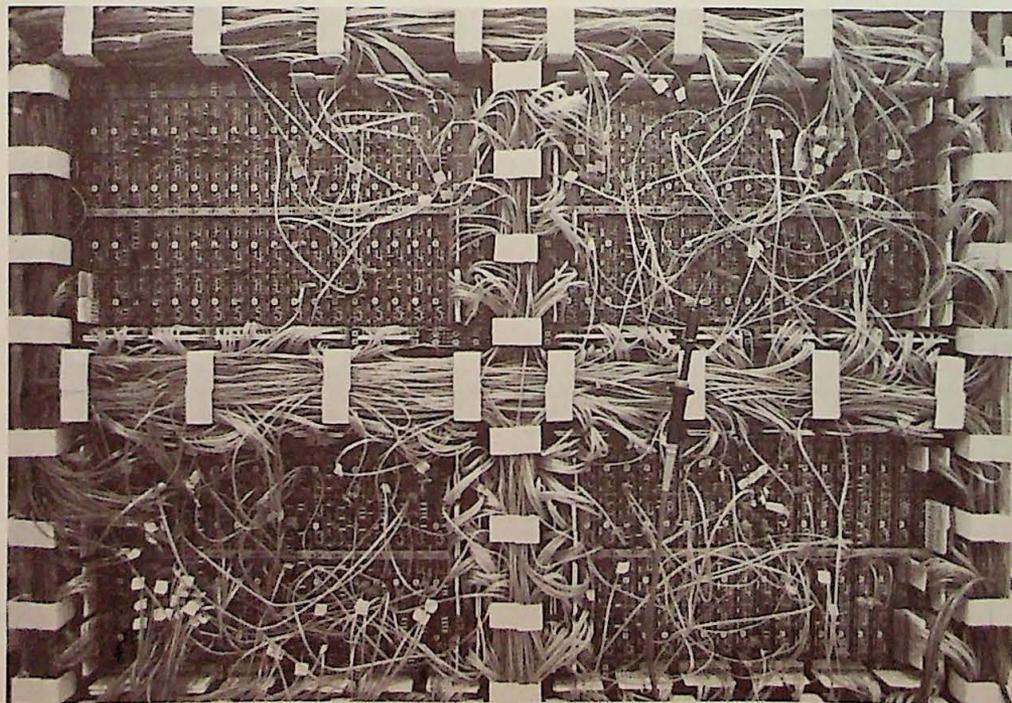
leur propose comme alternative, soit de s'expatrier aux U.S.A., pour pouvoir poursuivre leur activité professionnelle informatique, soit de se soumettre aux incitations à la démission qu'elle organise en offrant aux salariés du centre des emplois dans une autre branche que celle de l'Informatique.

Pour tenter d'imposer coûte que coûte sa politique de destruction de la recherche en informatique en France et de concentration aux U.S.A., Burroughs introduit un recours auprès du ministre du Travail. Si Burroughs obtenait à ce niveau une telle caution, le précédent créé, saisi par les autres firmes de l'informatique ou d'autres branches (IBM - CII HB - ITT - etc.) amènerait la France à devenir uniquement un marché commercial américain.

### Expatriation ou démission

Contre cet interdit professionnel, les salariés du Centre de Pantin et leur organisation syndicale travaillent à la reprise de l'activité du Centre de Recherche de Pantin et leurs premières réflexions les incitent à envisager des recherches pour l'informatique médicale

L'informatique française : un simple marché américain



(pace-maker), ou l'informatique de bureau. Ils veulent démontrer dans le cadre d'une autre organisation de travail, déterminée par eux-mêmes, que le potentiel technologique et humain concentré à Pantin, peut servir. Ils tentent aussi de remplacer l'ancienne hiérarchie individualisée et une direction fantomatique par une responsabilité collective, pour que les travaux à entreprendre soient discutés et acceptés de tous. Cette réorganisation de la vie de l'entreprise, en dehors de l'ancienne gestion capitaliste, ne va pas évidemment sans frictions, ni débats avec certains cadres. Mais le problème n'est pas évacué.

Au moment où Burroughs France vient par ailleurs d'annoncer qu'elle veut doubler son chiffre d'affaires dans notre pays en 4 ans et qu'au niveau du groupe, les dépenses de recherche et de développement se sont accrues de 15 %, les travailleurs de Pantin demeurent convaincus que l'enjeu de leur résistance met en cause les méthodes d'une multinationale. Ce n'est pas sans intérêt à quelques mois d'élections européennes conçues pour consacrer la supranationalité des politiques capitalistes et impérialistes. ■

### LE SOUTIEN DU CONGRES AUX TRAVAILLEURS DE MANUFRACTURE

Manufrance, c'est un peu l'image de marque de Saint-Etienne, c'est aussi le reflet d'une situation industrielle et sociale du département (plus de 30 000 chômeurs, soit 10 % de la population active de Saint-Etienne).

Manufrance, c'est une entreprise qui lutte pour la sauvegarde de son emploi, comme de nombreuses autres dans le département ; le Congrès du P.S.U. apporte son soutien aux travailleurs de Manufrance.

En juin, le premier plan dit de « redressement » a supprimé 350 emplois, ce qui n'a rien redressé du tout, car le PDG, à l'automne 78, a carrément annoncé la couleur : 928 licenciements, soit la disparition des 2/3 de la branche de production.

Une délégation du P.S.U. a été reçue par l'intersyndicale de l'entreprise.

Le P.S.U. dénonce la complicité du pouvoir qui liquide une production au nom de la concurrence, dans l'affaire Manufrance.

En effet, tout est mis en œuvre pour faire échouer les plans et liquider la partie vitale de Manufrance, pour ne sauvegarder qu'un réseau de vente, convoité par d'autres chaînes de vente par correspondance.

Certains promoteurs immobiliers, jorngent sur les terrains occupés par les locaux de l'entreprise et installés dans un quartier central et résidentiel de la ville.

Pour d'autres, comme l'ancien maire, ancien « Sinistre » du chômage Durafour, ce serait une bonne opération politique que de faire capoter une entreprise dans laquelle la municipalité est un actionnaire majoritaire. Pourtant sa responsabilité d'ancien maire est bien lourde.

En somme, la disparition de Manufrance ferait d'une pierre trois coups.

Mais les travailleurs sont là et nous leur renouvelons notre soutien, ainsi que l'appui du P.S.U. à toutes les luttes qu'ils mèneront. ■

# et pourtant elle tourne

## L'Iran sur le fil du rasoir

Le peuple iranien crie victoire mais il n'est pas au bout de son chemin...

En Iran, « l'après-Shah » est à l'ordre du jour. L'annonce faite par l'Américain Cyrus Vance du départ du souverain « en vacances » ne facilitera certainement pas la tâche déjà ardue du nouveau Premier ministre. Et pour cause. La voix populaire reprochait déjà, lors des nombreuses manifestations de masse, à M. Chapour Bakhtiar d'être le valet de l'impérialisme. La déclaration quelque peu maladroite et précipitée du bras droit du Président Carter ne pourra que confirmer ces accusations. Ce qui ne veut pas dire que cet exode égyptien théoriquement provisoire du Shah n'ait pas rencontré la satisfaction générale. Enfin un geste qui plaît. Et le formidable raz de marée populaire de prendre des airs de kermesse. A Téhéran, les fusils se sont tus. Les œillets remplacent les baïonnettes. Les scènes de fraternisation avec la troupe deviennent monnaie courante. Incontestablement, le peuple iranien fête « sa » victoire.

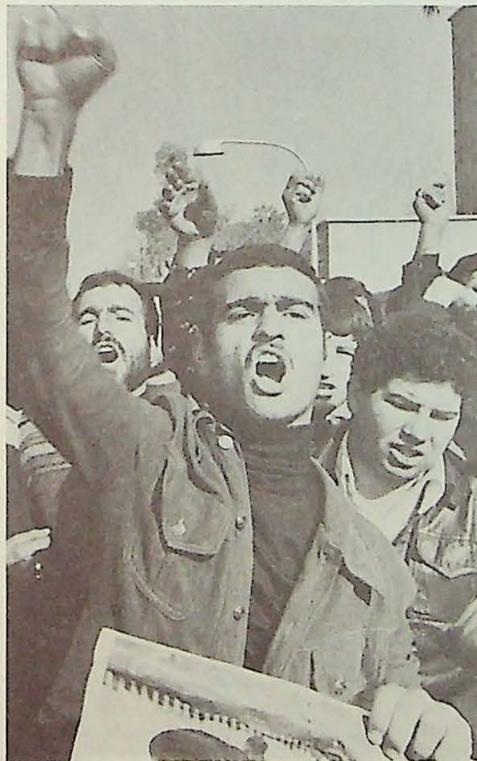
### Cheval de Troie

Pourtant tout n'est pas réglé, loin de là. Il y a d'abord la mise en place par le Shah d'un conseil de régence, en vertu d'une Constitution imposée par lui mais rejetée par tous. Certes, cet organe comprend bien une personnalité dont la bonne foi ne peut être mise en doute : celle du nouveau Premier ministre qui a fait lever la censure sur la presse, l'état de siège, et qui a donné des consignes très strictes de modération aux soldats afin d'éviter à tout prix l'effusion de sang. Mais le Shah a pris ses précautions : dans le conseil de régence qui doit diriger le pays, à cause de la vacance du pouvoir impérial, ont pris place des généraux totalement à sa botte : il y a là toute une soldatesque de factieux, qui n'admettent même pas la solution provisoire que représente le retrait momentané du souverain de la scène politique iranienne. Avant son départ, le Shah a su laisser en la place son cheval de Troie. Le chantage au coup d'état militaire continue d'être permanent. La modération politique de M. Bakhtiar n'y fait rien : il est même averti que s'il accorde encore des concessions à la revendication populaire, son sort sera joué. C'est dire l'empressement avec lequel se sont recusées des personnalités modérées, pas trop liées à l'ancien ordre, voire progressistes.

### Un nouveau guide

Pour M. Bakhtiar qui semble avoir voca-

tion aux difficultés, le péril en la demeure iranienne d'un coup de force militaire n'est pas tout. De nouveaux déboires se profilent, cette semaine, à partir des positions prises par l'ayatollah Khomeiny, exilé à Neuphle-le-Château, mais incontestable leader de l'opposition religieuse. Ce chef spirituel semble exercer une sorte de fascination sur son peuple qui se reconnaît dans son intransigence. Mais l'ayatollah, qui annonce son retour au pays à « une date à sa convenance », ne se limite pas à l'apostolat. Certes, il refuse de briguer le poste de Premier ministre, mais il proclame à qui veut l'entendre son rôle de guide de la nation iranienne. Et mettant en pratique ses intentions, il a nommé un « conseil provisoire de la révolution islamique ». Ainsi, poussé par l'élan populaire, l'ayatollah, dont la souplesse n'est pas la plus grande qualité, institue un organe, en compétition et en opposition ouverte avec le conseil de régence mis



La fête dans les rues de Téhéran : vers un état théocratique ?

en place par des autorités constituées mais contestées : le Premier ministre a en effet obtenu le vote de la Chambre basse après celui du Sénat.

Deux conseils rivaux coexistent. La crise iranienne est loin d'en finir. Fait significatif : M. Karim Sandjabi, leader du Parti national libéral (qui pourrait correspondre approximativement à nos radicaux de gauche) est obligé de donner caution aux autorités religieuses pour avoir son mot à dire dans ce débat quelque peu fumeux mais capital. Ainsi une opposition d'obédience laïque, dont les membres ont été éduqués et formés dans les meilleures universités occidentales n'a pas d'autre voie, pour ne pas se mettre hors jeu, que de s'en remettre aux chefs religieux. D'ailleurs, l'annonce de la constitution de ce conseil islamique qui doit pourtant comporter un membre du Parti national libéral, a été faite par-dessus la tête des responsables de la formation mossadeghiste.

On pourra peut-être regretter que des

perspectives moins ambiguës que le retour à un état théocratique fondé sur l'Islam, religion d'Etat, n'aient pas pu être dégagées par une opposition qui aurait dû prendre en compte le fait religieux sans y céder. Mais l'histoire ne se fait pas avec des regrets. Qui, en Iran, aurait pu assumer cette tâche immense ? Certainement pas le Parti communiste Touddeh : sa représentation politique négligeable est sans commune mesure avec son influence réelle dans les organisations ouvrières des raffineries de pétrole. Ce parti vient d'en appeler à la lutte armée. C'est bien tard. Comme est bien tardif le soutien hésitant de l'U.R.S.S. au mouvement populaire iranien alors qu'incontestablement la perte par l'impérialisme de son bastion iranien, n'est pas sans arranger les affaires soviétiques. A un tel point qu'Annie Kriegel dans le *Figaro* du 18 janvier peut parler d'une entreprise systématique du complot communiste face à la démission de l'Occident. C'est peut-être aller vite en besogne et prendre les conséquences pour la cause. Le fait est que, pour Kriegel, les communistes n'envisagent plus en terre islamique de développer une implantation autonome, mais auraient passé un compromis avec le populisme religieux. « On glisse d'un islamo-progressisme à consonnance laïque à un islamo-communisme à la fois plus radical, plus populaire et à consonnance religieuse. »

On sait ce qu'il faut penser de ces théories marquées du sceau de l'anticommunisme, mais l'importance du phénomène religieux et son emprise sur la politique n'en est pas moins éclatante. Conséquences : il n'est pas certain que l'initiative annoncée de la rupture des relations diplomatiques avec Israël, que le Shah avait reconnu de fait et avec qui il entretenait des rapports militaires secrets, relève seulement d'une intention clairement antisioniste mais également d'une xénophobie et d'un racisme plus diffus.

### Quelles chances pour Bakhtiar ?

Certes, le schisme chiite s'est trouvé suffisamment en butte dans les différents pays arabes à « l'incompréhension » des sommets majoritaires pour se permettre lui-même de donner dans l'oppression religieuse. Mais le fondamentalisme religieux, proclamé par un ayatollah personnifiant la rigidité-même, ne laisse augurer rien qui vaille quant au sort des autres religions, des minorités, des laïques sans parler des marxistes.

En s'en tenant à la situation concrète, peut-être aurait-il fallu laisser plus de chance à l'expérience Bakhtiar, même si elle représentait la solution américaine ? En effet, Bakhtiar avait promis le départ du Shah. Cette promesse il l'a tenu. Au lieu de vouloir « le balayer » n'aurait-il pas été préférable de lui laisser les mains libres, au moins en ce qui concerne la lutte contre la sédition militaire ?

Sans lire dans le marc de café maure, et sans rechercher dans les astres la physiologie de Khomeiny comme l'a fait la population de Téhéran, il est à craindre, en cette période de déstabilisation de l'Etat iranien sans qu'aucune politique claire d'avenir n'ait été esquissée, que le peuple iranien soit frustré de sa victoire. Après tant de courage, dommage.

Alain TLEMENEN ■

UN MILITANT DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE :

## Redéfinir la Défense

Dans l'opinion publique l'image de marque des avocats n'est pas toujours très bonne. Jugés d'un accès souvent difficile et comme de simples auxiliaires de la justice, la plupart d'entre-eux ne démentent pas, dans leur pratique, les préjugés dont ils sont l'objet. Certains pourtant — un millier sur environ treize mille —, regroupés dans le Syndicat des avocats de France (S.A.F.) s'interrogent sur la place qu'ils occupent dans l'appareil judiciaire. Réunis récemment en congrès à Bordeaux leur réflexion avait pour thème : « Justice et libertés : les droits de la défense ». « Tribune socialiste » a interrogé l'un d'eux.



Une profession à démocratiser à tous les niveaux

**T.S. :** Un congrès c'est toujours l'occasion d'un bilan. Quel a été celui de votre syndicat après cinq années d'existence ?

Oui, Ça a été l'objet du rapport de M<sup>e</sup> Paul Bonaziz, intitulé « Rapport pour l'élaboration d'une charte d'action syndicale », qui constitue une excellente synthèse de l'activité du syndicat des avocats de France depuis cinq ans et un outil de travail indispensable à toute avancée de ce syndicat.

Ce rapport s'articulait autour de deux grands thèmes : le statut professionnel et la défense.

— La première partie, consacrée au statut professionnel de l'avocat, pose le problème de la démocratisation de la profession ; à tous les niveaux. Certes, si l'accès à la profession n'est plus réservé aux seuls aristocrates et grand bourgeois nantis d'une fortune personnelle et négligeant par conséquent l'aspect lucratif et alimentaire de leur activité professionnelle, il n'en demeure pas moins que le recrutement, tant à Paris qu'en province, s'effectue principalement parmi les classes sociales privilégiées.

Dès lors le S.A.F. pose, par rapport à cette constatation, différentes catégories de problèmes :

- l'accès à la profession et les moyens offerts aux jeunes avocats, non seulement pendant la durée de leur formation mais aussi pendant les premières années d'exercice : études, stages et collaboration permettant un recrutement plus démocratique ;
- le statut économique et social de l'avo-

cat, tant au niveau de la prévoyance que de la retraite ;

- la fiscalité et, à travers ce problème, celui d'une justice gratuite.

— La seconde partie du projet présenté par M<sup>e</sup> Bonaziz est consacré à la défense s'interroge sur les droits « à » la défense et « de » la défense — distinction qui ne correspond pas à une quelconque subtilité juridique chère aux juristes rédacteurs du projet —, mais recouvre diverses interrogations légitimes formulées par les avocats sur leur activité professionnelle.

La participation du justiciable « à » sa propre défense et la contestation du monopole par certains avocats de l'exercice de la défense constituent autant de progrès du S.A.F. sur ces problèmes. Ainsi, selon ce projet de charte, l'avocat, par sa pratique professionnelle, doit permettre à chaque justiciable de participer pleinement à l'élaboration de sa propre défense. Le justiciable ne doit être sous aucune forme dépossédé de « son » procès.

En outre, ce même projet élargit l'exercice de la défense en associant aux côtés des avocats — lesquels ne constituent qu'un des éléments de la défense —, les organisations ou associations politiques et syndicales. Le texte de projet de charte constate que ces dernières interviennent de plus en plus souvent sur des problèmes d'intérêt collectif dans la vie juridique et judiciaire : campagnes syndicales d'une part, contre les accidents du travail, la répression patronale, et d'autre part pour le droit à l'expression

politique et au contrôle de l'entreprise ; actions des associations en groupements contre les expulsions, les saisies, au niveau de la consommation.

**T.S. :** Ne craignez-vous pas que cet « élargissement » de la notion de défense dont vous venez de parler n'entraîne l'avocat à s'éloigner du terrain judiciaire ?

Au contraire. Il est même regrettable que le S.A.F. n'ait pas suffisamment repris en compte et développé dans son projet cette démarche plus globale de l'avocat appelé à intervenir non plus sur le seul terrain judiciaire, mais aussi politiquement dans les luttes aux côtés des organisations et associations syndicales et politiques, afin de peser sur le rapport de forces instauré à leur profit par le propriétaire vis-à-vis du locataire, par l'employeur par rapport à l'employé, ou par les sociétés de production et de distribution face aux consommateurs.

L'avocat doit, dès lors, par sa fonction de défense, sortir du cadre judiciaire pour s'intégrer dans les conflits de classe et participer au combat politique. Il est tout aussi regrettable que le S.A.F. n'ait fait qu'esquisser dans son projet un débat essentiel à la profession, en relation avec la proposition formulée ci-dessus. L'avocat n'est-il qu'un simple rouage et un auxiliaire de l'appareil judiciaire, ou peut-il, par sa pratique, être en rupture et griffer la machine ?

Certes, les interrogations formulées par le texte en ce qui concerne les droits « de » la défense posent indirectement ce problème. Ainsi le S.A.F. se prononce pour la suppression, ou à tout le moins la modification du serment prononcé par les avocats lors de leur entrée dans la profession, serment qui ne constitue en fait qu'une reconnaissance par leurs prestations du lien d'allégeance aux magistrats et aux pouvoirs publics (voir notre encadré). En outre, le S.A.F. se prononce également pour la suppression du « délit d'audience », restriction inadmissible à l'exercice libre et entier des droits de la défense et qui a abouti à des poursuites du parquet à l'encontre d'avocats.

Les immunités de la défense selon ce projet doivent être renforcées. L'ensemble de ces propositions reste cependant insuffisant. Dans sa pratique syndicale, le S.A.F. s'est bien souvent contenté de dénoncer les multiples atteintes aux droits de la défense, laissant le soin à d'autres, et bien souvent au M.A.J. (Mouvement d'action judiciaire), d'impulser sur le terrain des actions concrètes en rupture avec l'appareil judiciaire et grippant la machine « Audience des flagrants délits », « affaire Klaus Croissant », etc.

**T.S. :** Reste le conseil de l'Ordre dont la charte du S.A.F. ne dit mot.

C'est vrai, le projet de charte reste pour le moins discret sur le conseil de l'Ordre, lequel constitue le plus souvent, par rapport à la profession d'avocat, la structure d'expression des intérêts de la classe dominante.

Etes-vous dans la profession des « rebelles », demandait Philippe Boucher, journaliste au Monde, aux congressistes. Non, aurait pu répondre le S.A.F., fidèle en cela aux choix politiques de ses responsables. ■

### LE SERMENT DES AVOCATS

« Je jure, comme avocat, d'exercer la défense et le conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité dans le respect des tribunaux, des autorités publiques et des règles de mon ordre, ainsi que de ne rien dire ni publier qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat et à la paix publique. » ■

## Actualité de la nouvelle

Comme le roman, la nouvelle ne se porte jamais aussi bien que lorsque l'on prétend l'enterrer

Il paraît que le public ne lit jamais de nouvelles, et que ça ne se vend pas. Pourtant, l'année 1978 aura, en ce domaine, apporté un brillant démenti à ces affirmations, en plusieurs épisodes : des tas de recueils en effet sont sortis des presses et nous ont fait découvrir de pures merveilles.

● **Gilles Masson**, par exemple : après deux romans « normaux » aux Editeurs Français Réunis (dont l'un, **La machination**, raconte la construction et les magouilles d'un syndicat patronal dans une grosse usine, et devrait donc intéresser au premier chef les lecteurs de T.S.), Gilles Masson nous donne **Aux dernières nouvelles** (éd. du Sagittaire), 28 contes plutôt brefs, presque tous magnifiques. Un style pincesans-rire qui permet à l'auteur d'énoncer les plus grosses énormités avec le sérieux d'une porte de prison ; et autant vous le dire : ça fait un sacré choc. Imaginez par exemple que vous rencontrez un bourreau professionnel et qu'après un verre ou deux il commence à se plaindre de son assistant qui n'est pas assez sensible à l'esthétisme de la torture et fait son travail comme un boucher... Il y a de quoi sauter en l'air. Et toutes les autres histoires sont comme ça, avec, en filigrane, une critique très virulente de notre société, d'autant plus violente que Masson utilise l'humour très noir et l'absurde très absurde. Vous voulez un autre exemple ? Dans **Une nouvelle adhésion**, il raconte que Staline est sorti de sa

tombe, qu'il se balade dans les rues de Moscou en gueulant qu'il regrette ses fautes et qu'il veut prendre la carte du Parti pour militer en faveur des droits de l'homme... **Aux dernières nouvelles** est sans contexte l'un des livres les plus forts publiés en 1978.

### Attaqué par des morceaux de viande...

● **Un autre nouvelliste**, sur lequel il faut garder l'œil, apparaît aussi chez Laffont, après avoir publié deux romans : avec **Les ruses de l'assaillant**, Philippe d'André fait moins politique que Masson, mais se montre tout aussi bouleversant. Dix nouvelles, dont chacune raconte la mort d'un homme, bouffé par l'eau, l'air, la terre ou des petites filles folles. Philippe d'André torture ses personnages avec une rare furie et frôle très souvent le fantastique panique : dans **Le boucher**, l'une de ses histoires les plus effrayantes, un type rentre dans une boutique pour acheter un steak et se fait attaquer par des morceaux de viande, tandis qu'à l'extérieur la ville est détruite par un cataclysme bizarre. Chaque texte de Philippe d'André est un cauchemar raconté avec le sérieux de quelqu'un parfaitement réveillé. De plus, le décalage entre les idées terrifiantes et un style hyper-réaliste, froid, issu des recherches formelles du nouveau roman, accentue l'étrangeté et la grandeur de ce recueil. **Les ruses de l'assaillant** prouve que la nouvelle a encore une longue vie devant elle.

### Le pouvoir des médecins

Surtout que c'est le lieu privilégié de la science-fiction : c'est donc le moment de citer le recueil **Les immortels** de James Gunn (éd. Le Masque SF), un ensemble de quatre longues nouvelles qui nous donne une fresque de la médecine couvrant plusieurs générations dans le futur. Gunn montre comment, au fil des ans, les médecins ont pris le pouvoir pour ne le partager qu'avec quelques milliardaires, tandis qu'autour d'eux la civilisation capitaliste agonise de trop de sophistication, jusqu'à ce qu'un nouveau Moyen Age apparaisse. Sous l'aspect d'un livre grand public et de textes style thriller, Gunn s'attaque aux privilèges de classe. La médecine doit, elle, être réservée à une élite qui peut payer, voilà une question d'une brûlante actualité, abordée ici un peu à la manière de Norman Spinrad, qui se bagarre aussi là-dessus dans l'admirable **Jack Barron et l'éternité** (réédité par « J'ai Lu »).

● **La nouvelle, donc, à l'honneur.** La preuve ? C'est qu'elle a même une revue qui s'occupe d'elle et la chouchoute : **Le Gué**, une petite maison artisanale installée dans l'Aude qui fabrique de jolis petits livres avec un amour que les grands éditeurs ont oublié depuis longtemps. Le dernier numéro du **Gué** est justement consacré à la nouvelle de SF ; tiens, quelle coïncidence ! On y lit des analyses souvent percutantes, et surtout des nouvelles inédites de René Durand, Daniel Martinange, Pierre Ziegelmeyer et quelques autres parmi ces « jeunes loups » de cette SF française nouvelle vague qui fait de plus en plus de bruit. Coordonné par Michel Lamart, ce numéro est une bonne introduction au genre (**Le Gué**, n° 10-11, 11300 Villelongue-d'Aude, 20 F). Allez, on tuera pendant encore longtemps la nouvelle et elle s'en relèvera.

Bernard BLANC ■

## Fiction : Le P.C. de l'an 2020

● **Guy Konopnicki**, 1920-2020, Vive le centenaire du P.C.F. Pamphlet-fiction, Paris, éd. Libres-Hallier, 1979, 111 p., 19 F.

Guy Konopnicki s'est bien amusé. On ne le lui reprochera pas. L'humour vaut toujours mieux que le ressentiment. « Agent du complot sioniste, doublé d'un traître zinovieviste et boukharinien », petit-fils d'un restaurateur cascher planqué à Strasbourg, l'auteur, qui a quitté le P.C.F. en octobre 78, se présente lui-même, aux yeux des masses, sous le jour le plus odieux, avant d'entreprendre cette prospective-fiction à travers laquelle il essaie de deviner ce que pourrait être, dans cent ans, l'image du Parti communiste.

On y apprend successivement qu'au cours de son 44<sup>e</sup> congrès, en 2018, Maurice Thorez, leader de l'époque, alors à la tête du Parti, propose d'enrichir l'appareil conceptuel marxiste par l'abandon, après la dictature du prolétariat, du dépérissement de l'Etat et de la socialisation des moyens de production et d'échange ; qu'en 1986 L'Humanité a eu l'audace de publier in extenso le rapport Khroutchev ; qu'enfin en 1987 l'historiographie officielle admet sans réticence l'hypothèse selon laquelle André Marty aurait dirigé jadis une mutinerie dans la mer Noire. Laurent Paul, Roland Lempereur, Louis Ellenster, Jean Althussein sont du nombre de ceux qui comptent à l'horizon du troisième millénaire. On le voit, le P.C.F. ne change, selon l'auteur, qu'à proportion qu'il persévère dans son être. Enjoué, cocasse, le parti pris de légèreté de G. Konopnicki tout au long de son petit livre ne prend du recul que pour craindre de ne pas se tromper. Le pire, on le devine, serait pour lui d'avoir raison trop tôt.

J.S. ■

### LA STRATEGIE IMPERIALISTE

● **Cedetim, L'imperialisme français**, Paris, Maspero, 1978, 191 p., 35 F, coll. « Cedetim ».

● **Les stratégies impérialistes en Afrique**, 1<sup>re</sup> partie. Bulletin de liaison du Cedetim (14 rue de Nanteuil, 75015 Paris), 10 F.

Le Centre d'études anti-impérialistes poursuit les recherches qui l'ont conduit, il y a peu de temps, à publier le volume intitulé « L'impérialisme français ». C'est le continent africain qui retient aujourd'hui son attention. C'est une évidence : l'Afrique fait la « une » de la presse. Qu'il s'agisse du Zaïre, du Tchad, du Sahara, de l'Erythrée, ou enfin de l'Afrique australe. Le dernier bulletin du Cedetim mêle aussi bien analyses (« L'Afrique, un enjeu des rivalités impérialistes ») qu'exemples qui expliquent concrètement la réalité des enjeux : « le secteur chimique dans l'industrialisation du Maroc », « le textile en Afrique », « l'uranium ». A lire absolument. ■



# La presse et le congrès du P.S.U.

Avant l'ouverture du Congrès de Saint-Etienne, la presse avait publié des articles ou interviews d'Huguette Bouchardeau (*Le Matin*, 10 janvier) et de Michel Mousel (*Rouge*; *Le Monde*, 13 janvier). Elle remarquait et même soulignait la promotion probable d'une femme à la tête du secrétariat national (*Nouvel Observateur*, n° 740, « Le P.S.U. d'Huguette Bouchardeau »), mais elle paraissait en général sceptique sur les chances du P.S.U. et sur la réalité de son champ politique. Elle mettait en évidence l'amendement présenté par Gilbert Hercet et Pascal Gollet au texte « Initiatives » élaboré par la D.P.N. en y voyant « une ligne de rapprochement avec « les rocardiens », le P.S.U. devenant en quelque sorte « l'aile gauche » d'un vaste rassemblement autogestionnaire regroupant à la fois les amis de Michel Rocard, ceux de Christian Pierret et de Marc Wolf (minoritaires du C.E.R.E.S.), la C.F.D.T., et les mouvements féministes, écologistes... » (*Nouvel Observateur*, n° 740).

Après la première demi-journée de congrès, c'est encore cette problématique qui domine. *La Croix* (13 janvier) publie une interview de Michel Mousel (« Le P.S.U. veut provoquer le sursaut de la gauche ») qu'il fait précéder d'un chapeau où il est dit : « le débat politique opposera essentiellement la « ligne Mousel » qui vise à relancer le projet de socialisme autogestionnaire et les « rocardiens » du P.S.U. ». *Le Matin de Paris* (13 janvier) publie un article de Gilbert Hercet (« Jouer Rocard ? ») qu'il résume par ces mots : « Hercet estime, sans pour autant proposer un ralliement, que le P.S.U. ne peut ignorer la « dynamique Rocard » porteuse tout à la fois d'espoirs et d'ambiguïté pour toute la gauche autogestionnaire ». Il publie en outre sous le titre « Quelle autogestion ? » les principaux arguments du courant communiste autogestionnaire.

En général, la presse parle de « Confusion » dans les débats ; elle met l'accent sur les interrogations qui se font jour. Bernard Zellmeyer titre « Entre l'espoir et le désarroi » son article publié par *La Dépêche*, *La Tribune-Le Progrès* et *Le Dauphiné*. Cet article met en évidence l'absence de crise de direction, mais il retourne la pensée d'Huguette Bouchardeau : « nous devons aller du désarroi à l'espoir ». Il souligne les doutes d'un orateur de la Fédération de l'Essonne : « ... le parti est une maison de verre, mais une maison dont on a l'impression que les vitres n'ont pas été nettoyées depuis longtemps ». Il fait grand cas de la critique de la démarche unitaire du P.S.U. dans le passé par André Fontaine (courant communiste autogestionnaire). Il note que Gilbert Hercet ne propose pas l'intégration au sein du P.S., mais il ajoute : « se faisant l'interprète des « Rocardiens », M. Gilbert Hercet estime que le P.S.U. devait se placer « dans la dynamique » définie par Michel Rocard ». Il paraît sceptique sur la volonté « de refuser la marginalisation politique... Est-ce à dire que ce parti sera sempiternellement condamné à n'être qu'un banc d'essai ? »

Le ton du *Matin* (13 janvier) est semblable (« Contestation et confusion au Congrès du P.S.U. »). Il qualifie les critiques adressées à la direction sortante « d'extrêmement sé-

vères » et souligne le nombre des abstentions au vote sur le rapport d'activité. *Le Matin* met en évidence la ligne défendue par la Fédération de l'Essonne « pour un P.S.U. autonome », la réplique d'André Fontaine à Huguette Bouchardeau (dont la photo illustre l'article) : « A force d'espérer, on est en plein désarroi », sa critique des rapports avec le P.C.F. et de l'absence d'un texte d'orientation majoritaire encourageant « laxisme et apolitisme ».

Le ton général change dans la presse du 14. *Le Dauphiné* et *Le Progrès* rendent compte du discours d'Huguette Bouchardeau lors du meeting-gala du samedi soir, en termes chaleureux : « Dans un discours tout de force et d'émotion, Mme Huguette Bouchardeau a parlé en « rassembleur ». Pour elle ne dominent pas les querelles de tendances au sein du P.S.U., mais l'ébauche d'un vaste débat qui n'a rien à voir avec le vedettariat politique ».

Par contre, l'article de Jean-Marie Colombani, du *Monde* (14-15 janvier) ne change pas de registre et titre « Les partisans de la « dynamique Rocard » animent les débats ». Après avoir consacré une large place à l'intervention de Pascal Gollet, l'article souligne l'existence du courant communiste autogestionnaire et l'apparition d'une nouvelle tendance marquée par la « volonté d'autonomie par rapport aux partis politiques montrant ainsi leur défiance à l'égard des formes traditionnelles de la vie politique ».

Ce propos tend à disparaître dans la presse du 15 janvier.

Pascal Krop, dans *Le Matin*, tient ce langage : « A noter que les fantomatiques partisans de Michel Rocard, dont la venue au congrès fut tant annoncée, étaient les véritables absents du débat ».

C'est l'opposition entre la majorité et sa volonté de « prendre toute sa place dans la lutte institutionnelle » et « un courant hostile au rapprochement avec les grands partis de gauche » qui semble au *Matin* le fait essentiel. Pascal Krop met en évidence la « cassure » entre la majorité et sa « démarche unitaire » et conflictuelle et ce qu'il appelle la « sensibilité de type basiste ». C'est la volonté de se démarquer du P.S. qui lui donne son titre : « Le P.S.U. présentera un candidat en 1981 ».

*Le Monde* (16 janvier) souligne que « Le P.S.U. refuse le ralliement au courant « rocardien » mais espère ouvrir avec lui un débat ». Cette position était celle de la direction dès le début du congrès, mais J.-M. Colombani en attribue le mérite à la minorité Hercet-Gollet « jouissant d'une position charnière ». Il reconnaît qu'ils ont dû, certes, battre en retraite face à la contre-offensive de l'équipe dirigeante, celle-ci souhaitant éviter de « servir de piédestal à une vedette politique ». Mais il considère que « le texte reste suffisamment ambigu pour permettre plusieurs orientations, y compris celle d'un débat privilégié avec ceux qui se reconnaissent dans le courant rocardien ».

Pour le reste, l'article met en évidence le projet de rassembler autour du « socialisme autogestionnaire », la « gauche différente », c'est-à-dire « le courant critique » qui se manifeste dans les mouvements so-

ciaux et syndicaux « mais aussi à l'intérieur des partis de gauche ». Il remarque que l'affirmation « d'un troisième courant au sein de la gauche [...] suppose que le P.S.U. préserve sa personnalité et son autonomie. C'est pourquoi les congressistes ont décidé de présenter leur propre candidat à l'élection présidentielle de 1981 ». J.-M. Colombani souligne l'existence d'une sensibilité qu'il chiffre entre 25 % et 35 %, celle de ceux qui « ont voulu exprimer, à l'aide d'un langage révolutionnaire, leur méfiance à l'égard des appareils des partis de gauche dont ils jugent les projets « antagoniques » avec ceux du P.S.U. ». A propos de cette position sur les alliances, l'article pose cette question : « N'est-ce pas là, tout simplement, la marque d'un refus de « faire de la politique » ? ».

L'Humanité ne s'est intéressé en rien à ces débats et s'attache à dénoncer le fait que les débats « ont... délibérément caricaturé les analyses du P.C.F. ». Il titre « Qui ne dit mot consent ». « Les débats ont ignoré l'élargissement de la C.E.E. ».

René-Pierre Boullu ironise beaucoup sur « Le P.S.U. au désert » dans *Libération* (15 janvier). Il estime que le congrès « a fermé ses oreilles à... (la) sirène Rocard », tout en s'en tenant à « une position ambiguë : unité avec tous les autogestionnaires... Mais à l'exception de Michel Rocard, accusé de prostituer les thèmes autogestionnaires en collaborant avec la technocratie capitaliste ». Il souligne aussi l'importance d'une sensibilité de « réaction autonomisante » de la base du P.S.U. lassée de jouer les satellites autour des deux grands partis de la gauche, en faisant « bip bip bip-autogestion » libé attribue au P.S.U. des réflexes de « crispation » suscités par la « névrose d'échec des élections de mars » : le P.S.U. « se crispe à sa façon sur ce qui fait sa différence, ses raisons d'être par la négative ».

*Libération* souligne l'entrée de femmes à la direction et la promotion d'Huguette Bouchardeau. « C'est la moindre des choses. On dira aussi que le P.S.U. est le parti de la moindre de ces choses-là ».

*Le Matin* du 16 titre « une passionaria et des enfants terribles ». Des enfants terribles, P. Krop en avait déjà parlé la veille. C'est avec chaleur qu'il présente Huguette Bouchardeau, militante de toujours bien qu'agée de 43 ans, syndicaliste à la F.E.N., puis au S.G.E.N., animatrice du M.L.A.C. de Saint-Etienne, auteur de « nombreux livres sur le deuxième sexe ». Il est frappé aussi par le fait « qu'elle travaille et habite la ville de Saint-Etienne ». « Elle a du caractère..., un langage nouveau, le verbe tranchant, des mots directs et clairs » ; et de souligner « la désignation de cette femme exceptionnelle doublée d'une volonté décentralisatrice ». Les qualificatifs « passionaria à la mode free » sont peut-être moins heureux. Cette femme est-elle « exceptionnelle ? » Le P.S.U. qu'elle exprime parfaitement s'efforcera de montrer le contraire en rassemblant un courant autogestionnaire qui existe dans le pays, rassemblement dans la perspective d'une nouvelle unité, ouvrant la voie à une société où chacun pourra s'épanouir librement, contrôler et décider lui-même de son destin. ■